

Actu Vernier

Juin 2013

Vous avez dit sport ?

Aquagym, badminton, basket, cricket, cyclisme, escrime, gymnastique, hockey sur gazon, tennis, natation, pétanque, plongée, tai chi, tchoukball, football...



Prix de l'artisanat 2013

P. 17

Le Père Noël à Vernier !

P. 20

Canicule = Solidarité

P. 35

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

Le 1^{er} juin, dans toutes les communes de plus de 3'000 habitants, le titre de « Maire » change de titulaire et est transmis à un autre membre du Conseil administratif. Quant au titre de « Président » du Conseil municipal, il est attribué à un membre du Bureau. Pierre Ronget et Xavier Chillier, respectivement Maire et Président, nous présentent la vision qu'ils ont de leur fonction. A lire allongé dans un des nombreux transats mis à disposition dans les parcs et lieux publics, après avoir pris connaissance de notre thématique de ce mois qui fait la part belle au sport.

Comment choisir parmi tant de disciplines sportives? Un véritable casse-tête, nous vous l'accordons! Pour vous simplifier la besogne et mettre à l'honneur la grande diversité d'activités et d'équipements sportifs accessibles sur Vernier, amateurs, sportifs du dimanche ou d'élite, vous êtes toutes et tous convié(e)s à découvrir la thématique de ce mois « Tous au Sport ».

Les invitations à la détente foisonnent cet été : chaises longues, buvettes, activités estivales dans les parcs, cinéma en plein air, lecture-transat (p. 25), théâtre estival (p. 24), promenades sur les berges du Rhône réaménagées (p. 23), vide-grenier (p. 32). Voici donc déjà quelques idées en attendant la brochure présentant l'ensemble des activités d'été qui sera distribuée dans vos boîtes aux lettres début juillet.



Thierry Apothéloz, Pierre Ronget, Maire, et Yvan Rochat.

Alors n'attendez plus! Sortez, profitez sans oublier de porter une attention particulière aux coups de chaleur et au bien-être de vos voisins les plus vulnérables en cas de canicule (p. 35).

Nous vous souhaitons un bel été!

Votre Conseil administratif:
Thierry Apothéloz, Pierre Ronget et Yvan Rochat

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction:
Yvan Rochat
Jean-Claude Stevan
Myriam Jakir Duran
Valérie Walther-Palli

Contact:
communication@vernier.ch
www.facebook.com/VilledVernier

VERNIER
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier
CP 520 – 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
Fax 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h – 12h et 14h – 17h
www.vernier.ch

Prochain numéro:
Développement durable
Délai rédactionnel: 28 juin 2013
Parution: 22 juillet 2013

Archives:
www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17'300 exemplaires
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA
Genève, sur papier couché mat 115 g
Maquette: Agence Hémisphère



Tous au sport!

Vernier bouge et tient la forme! Accordant une place de choix au sport, la Municipalité s'est donné les moyens d'encourager sa pratique dans un esprit de fair-play et de respect mutuel.



Piscine du Lignon.

La Ville dénombre une cinquantaine d'associations sportives, permettant de s'adonner à toutes sortes de disciplines, des plus exigeantes aux plus fun, se pratiquant en salles ou en plein air, seul ou en équipe. Dans le cadre de l'événement « Sports pour Tous », qui s'est déroulé les 15 et 16 juin derniers à la piscine du Lignon, la population a pu assister à différentes démonstrations et participer à des initiations. « Les sociétés viennent sur place pour présenter leurs activités, explique Yvan Gilliéron, responsable du service des sports. Cela offre un bon aperçu de ce qui est proposé sur la commune. »

Un large éventail de disciplines | Les Verniolans n'ont que l'embarras du choix: aquagym, badminton, basket, cricket, cyclisme, escrime, gymnastique, hockey sur gazon, tennis, natation, marche nordique, pétanque, plongée, tai

chi, tchoukball, tennis de table, volleyball, etc. La liste des sports auxquels ils ont accès, aurait presque de quoi donner le tournis! Sans surprise, le plus populaire reste le football. Chacune de ces activités nécessitant un cadre adéquat, la Ville de Vernier met ainsi gratuitement à disposition plus d'une dizaine d'infrastructures. « En tant que responsables politiques, nous devons entre autres nous assurer que les installations répondent à la demande de la population et qu'elles soient complémentaires et diversifiées, explique le Maire Pierre Ronget, en charge des sports. » La Ville veille de plus à ce que les bouledromes, terrains, stades, piscines et autres lieux dévolus à la pratique d'une activité physique, dont le Centre culturel et sportif des Libellules inauguré en 2011, soient convenablement entretenus et, le cas échéant, modernisés.



Une des performances réalisées au centre commercial de Balaxert dans le cadre de la Fête de la Danse 2013.

Des événements toute l'année | Chaque fin de printemps, « Sports pour Tous » se profile comme le rendez-vous sportif. En outre, sans parler des rencontres et compétitions régulières auxquels prennent part les équipes et athlètes qui défendent avec panache les couleurs verniolanes, des événements particuliers ont parfois lieu au cours de l'année. Ce fut le cas récemment, avec le Championnat suisse des espoirs de natation synchronisée, organisé fin mai par les Dauphins Synchro Vernier. Le gracieux spectacle offert pour l'occasion à la piscine du Lignon a fait vibrer un public aussi impressionné que charmé.

Par ailleurs, une journée consacrée à une activité qui, le plus souvent, exige une excellente forme physique a rencontré un vif succès, le samedi 4 mai dernier. Pour la première fois, la Ville participait ainsi à la Fête de la Danse. Géré par le service de la culture de Vernier, cet événement gratuit a permis aux habitants d'admirer de virevoltantes performances, de tous styles, aux centres commerciaux du Lignon et de Balaxert. L'après-midi, la population était cordialement conviée à participer à des séances d'initiation. Des participants motivés ont pu, entre autres, prendre un cours de zumba dispensé par l'association Vernier Bouge Sport & Danse. Cela va sans dire : l'initiative a beaucoup plu !

Charte revisitée | Aux yeux des autorités communales, il s'agit d'une évidence : le sport représente bien davantage qu'un simple loisir visant à brûler ses calories, se défouler ou s'amuser la balle au pied : « Il joue un rôle social et éducatif, tout en favorisant le maintien de la santé individuelle, développe Pierre Ronget. Le sport permet de rapprocher les individus

et de véhiculer des principes qui permettent à tous de mieux vivre ensemble. » Pour encourager le partage de ces valeurs collectives fondamentales, une Charte du Sport a été mise en place il y a deux ans. Ce document, qui vient d'être mis à jour et revisité dans un souci de clarté, permet de rappeler aux clubs combien il est important de promouvoir auprès de leurs membres le respect de l'adversaire et des règles du jeu. « L'objectif est d'encourager le fair-play et l'esprit sportif, qui interdit notamment le dopage », souligne Yvan Gilliéron.

En parallèle à cette charte, la Ville de Vernier peut également compter sur l'intervention d'un médiateur-coordonateur sportif, engagé il y a trois ans. Intermédiaire entre les associations et les autorités, Tommaso Scandale aide les sociétés à résoudre des conflits internes, par exemple entre membres ou entre ceux-ci et leurs entraîneurs. « Je suis souvent intervenu auprès des clubs de football, qui avaient davantage de problèmes à gérer surtout parce qu'ils s'occupent d'énormément de jeunes (environ 2'000, n.d.l.r.), précise Tommaso Scandale. Des tensions émergent aussi parfois du côté des sports de combat ou paradoxalement des clubs de danse. Par contre, nous avons moins de soucis avec la pétanque (rires). J'agis également dans le but de limiter les incivilités et comportements agressifs au bord des terrains et, selon les cas, j'évalue s'il est nécessaire de faire appel aux services sociaux. »

Du sport vraiment pour tous | La collaboration entre le médiateur-coordonateur et les assistants sociaux ne s'arrête pas là. Ensemble, ils mettent aussi en place des activités proposées à des prix plus qu'abordables, s'adressant aux jeunes dont les familles disposent de peu de moyens. Ceux-

ci peuvent ainsi avoir accès à des sports tels que le jiu-jitsu brésilien. Pour la modique somme de CHF 50.-, ils reçoivent un keikogi (vêtement d'entraînement) et ont l'opportunité de s'entraîner deux fois par semaine durant un an. « L'idée n'est pas de se substituer aux clubs, tient à préciser Tommaso Scandale. Il est question de donner le goût du sport à des personnes qui, sinon, n'auraient pas forcément pu en faire. » Rendre la pratique de disciplines physiques accessibles à tous les Verniolans, sans exception, s'inscrit tout à fait dans la politique suivie par la Ville. Laquelle propose directement diverses activités à ses habitants, dont par exemple des cours d'aquabike et de natation pour les enfants durant le mois de juillet. Pour découvrir les autres activités proposées, n'hésitez pas à consulter le site www.vernier.ch, rubrique « Sports ».

Vers un nouveau centre sportif | Par ailleurs, la Commune soutient financièrement les clubs, en s'appuyant sur un système équitable de distribution de subventions. Celles-ci sont calculées en fonction du nombre de jeunes et de seniors bénéficiant d'un encadrement, lequel est rendu possible grâce à l'investissement généreux de bénévoles, sans qui la survie de nombreuses associations serait menacée.

La Municipalité n'a de cesse de se soucier de remplir son rôle relatif à la mise à disposition d'infrastructures, devant s'adapter à la demande des sociétés et de leurs membres, dont les besoins évoluent en permanence. Pour y satisfaire et permettre en sus la venue de nouveaux clubs et activités inédites, l'offre des installations actuelles ne suffit hélas plus. « Nous manquons de salles, fait ainsi observer Yvan Gilliéron. Un projet de nouveau centre omnisports est à l'étude. » Les autorités espèrent vivement le voir s'ériger d'ici 2017 ou 2018. Avec cette future structure d'envergure, qui accueillerait au moins une triple salle, Vernier aurait en tout cas l'assurance de faire perdurer son image de commune affûtée et dynamique !

Yannick Chavanne/Commu'Comm

CHARBONNADE ET FILETS DE PERCHE À LA PISCINE

Doté d'un nouveau gérant, le restaurant de la piscine du Lignon vient d'ouvrir ses portes. Après une matinée consacrée au bronzage et à la baignade, l'on pourra s'y sustenter en commandant par exemple l'un des trois plats du jour au choix, avec buffet de salades à volonté. Ouvert sept jours sur sept, de 7h à minuit, l'établissement propose un large assortiment de poissons à la carte, dont les incontournables filets de perche, ainsi que des spécialités : potence et charbonnade à volonté. Les plus pressés pourront s'y procurer une pizza à l'emporter, laquelle leur sera livrée accompagnée d'un litre de thé froid. Bon, par la suite, il faudra peut-être songer à éliminer les calories engrangées par un peu d'activité physique...



Cours de yamabushi au Centre culturel et sportif des Libellules.

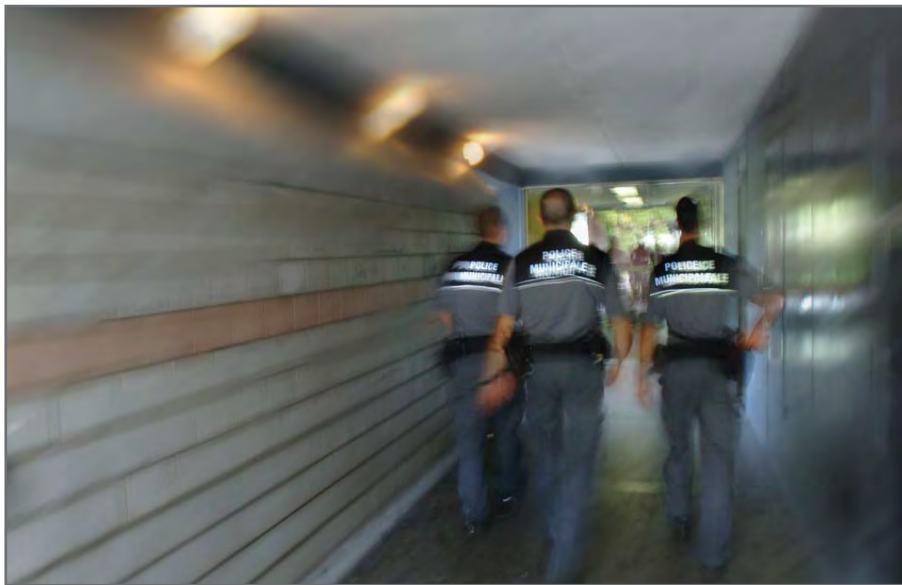


Minigolf du Lignon.

Une séance animée dans l'hémicycle

C'est dans une atmosphère électrique que nos édiles ont procédé à l'élection du nouveau Bureau le mardi 14 mai. Le calme est ensuite revenu pour le reste de la séance, au demeurant chargée. La gratuité des parkings, la police municipale ou encore une donation ont occupé les débats.

En ce mois de mai, les élus avaient largement de quoi se mettre sous la dent. Outre la collation qui allait suivre la séance, ils devaient se décider sur une résolution relative au projet de plan directeur cantonal «Genève 2030». Le but? Demander aux députés du Grand Conseil de tenir compte des intérêts de la Ville de Vernier dans l'élaboration du plan. La résolution a été acceptée, moyennant un amendement sur le tarif horaire des parkings. Les Conseillers municipaux se sont ensuite penchés sur l'engagement de deux agents de police municipale (APM) supplémentaires et sur une donation d'une propriété située route d'Aire.



© Alain Pelodi

«Ne touchez pas à nos parkings»!!

Suite à l'élaboration par le Conseil d'Etat de son projet de plan directeur cantonal «Genève 2030», les autorités de la Ville de Vernier ont décidé de réagir. Elles ont rédigé une résolution à l'attention du Grand Conseil et de la Commission d'aménagement. Le but? Exiger du Canton la mise en œuvre d'une politique qualitative et non plus seulement quantitative, notamment en ce qui concerne le logement, l'urbanisation, la mobilité ou encore l'aéroport. Un seul point fait débat: la gratuité de la première heure dans les parkings des centres commerciaux du Grand Genève. Pour l'UDC, il est injuste que les parkings genevois soient payants alors que ceux du Pays de Gex sont gratuits. Il réclame d'amender la résolution pour que ce point soit supprimé. Le Maire, Yvan Rochat, intervient: « Nous sommes la deuxième ville du Canton, c'est à nous de donner l'impulsion, ne minimisons

pas ce que nous pouvons porter. » Les socialistes demandent une interruption de séance pour délibérer. A la reprise, l'UDC Christina Meissner souligne: « Je ne veux pas défavoriser nos commerces par rapport à la France voisine, ce sont des places de travail suisses que l'on met en péril. » L'écologiste Esther Schaufelberger intervient: « Si l'on a une voiture, on doit s'attendre à ce que ça coûte. » Le vote sera sans appel. Les élus refusent de faire sauter la première heure gratuite des supermarchés et acceptent l'amendement par 24 oui, 4 non et 1 abstention. La résolution est alors acceptée à l'unanimité.

La proximité pour davantage de sécurité!

Sécurité et proximité sont les maîtres mots des polices municipales. Ce concept a fait l'objet d'un concept cantonal adopté le 10 janvier 2013 par le

Conseil d'Etat alors que la nouvelle loi sur les agents de la police municipale (LAPM) le sera prochainement. L'objectif est de réunir tous les partenaires en vue de prévenir la criminalité et de lutter contre la délinquance. A terme, il s'agit de créer un véritable «tissu sécuritaire» constitué de tous les acteurs, la police municipale, la police cantonale mais aussi les acteurs sociaux, associatifs et de santé. Dans ce contexte, sur proposition du Conseil administratif, nos élus devaient se prononcer sur un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 120'000.– afin d'engager deux nouveaux agents de police municipale (APM). « Deux APM seront mobiles et à disposition du public, quant au port d'armes et aux feux bleus dont ils pourraient disposer, nous y réfléchiront », lance le MCG André Sotomayor. Les Verts refusent catégoriquement ce qu'ils considèrent comme

UNE ÉLECTION CHAHUTÉE

A l'ordre du jour de cette séance, l'élection du Bureau 2013-2014. La tension était palpable. Même le discours apaisant du Président socialiste sortant, Denis Chiaradonna, plaidant pour davantage de sérénité au sein du Conseil, n'aura pas réussi à détendre l'atmosphère. Dès la présentation du premier candidat à la présidence en la personne du Vert Xavier Chillier, actuellement vice-président, le MCG Thierry Cerutti ouvre les feux: « Nous devons avoir la présidence, nous vous proposons Ana Roch. » La réaction de la majorité de l'assemblée ne se fait pas attendre: le tournus naturel du Bureau doit être respecté! On passe au vote: le Vert Xavier Chillier est élu par 22 voix favorables et 8 voix contre. L'UDC Christina Meissner est élue vice-présidente et la PLR Monique Mattenberger deuxième vice-présidente. Au moment de désigner le secrétariat, la Vice-présidente s'adresse directement à la candidate MCG, Ana Roch: « Voulez-vous faire partie du Bureau? » questionne-t-elle. Réponse de l'intéressée: « Je ne veux pas être Secrétaire ». Brouhaha dans la salle, faut-il ajourner l'élection? Le socialiste Denis Chiaradonna se propose in extremis comme secrétaire. Il est élu avec 21 voix. Même scénario pour le poste de vice-secrétaire, Thierry Cerutti intervient: « Nous avons respecté les règles, vous les bafouez, nous aurions dû avoir au moins la vice-présidence pour avoir la présidence en dernière année de législature, en 2015. » Finalement aucun candidat n'est désigné, le Bureau sera composé de quatre personnes. Furieux, Thierry Cerutti quitte la séance.

un transfert de charges du Canton à la Commune. « La conséquence, c'est que l'on réduit le nombre de policiers cantonaux au poste de police de Blandonnet, les APM n'ont pas les mêmes compétences, ce n'est qu'une illusion sécuritaire », souligne Esther Schaufelberger. Christina Meissner intervient: « Le tout est complémentaire, il ne s'agit pas de supprimer des postes mais d'accorder un crédit budgétaire supplémentaire. » Le Conseiller administratif Thierry Apothéloz se réjouit du bon accueil de son projet et conclut: « En 2007, il y avait 11 agents de police municipale à Vernier. Aujourd'hui, il y en a 19 et avec ces deux postes supplémentaires, on sera à 21, soit une augmentation de 40% en six ans. » Le crédit est accepté par 26 oui et 4 non.

Donnera ou donnera pas?! « On ne regarde pas les dents d'un cheval que l'on reçoit! » Voilà en substance ce qu'a lancé le Conseiller administratif Pierre Ronget en charge de ce dossier. En cause, le don que M^{me} Mariette Jenny, généreuse citoyenne, veut faire à Vernier. Deux parcelles sont concernées, situées route d'Aire 140, composées d'une grange historique et d'un terrain pour une valeur totale d'environ CHF 1'375'000.–.

M^{me} Jenny souhaite, en souvenir de feu son mari, que l'on affecte le bâtiment à des activités culturelles et que le terrain serve de parc public. Les Verts et les élus MCG s'interrogent: n'est-ce pas un cadeau empoisonné? Ils font référence au coût d'un tel projet évalué à 5,5 millions de francs. Le socialiste Denis Chiaradonna objecte que le bâtiment est d'un intérêt historique remarquable et qu'on ne peut pas le refuser. Pour le Conseiller administratif Pierre Ronget, il faudrait définir un programme d'investissement, mais il est indispensable que la grange demeure en main publique. « Le terrain, situé à proximité du nouveau quartier Gordon-Bennett, serait un lieu de détente idéal où des enfants pourraient jouer à moindres frais », conclut-il. La PLR Monique Mattenberger s'interroge encore sur la faisabilité du projet, compte tenu de la valeur historique du bâtiment, la Commission des monuments et des sites pourrait-elle s'y opposer? Pierre Ronget la rassure, cela ne devrait pas poser de problème. La donation est acceptée par 28 oui et 1 abstention.

Judith Monfrini/Commu'Comm

MUNICIPAL EN BREF

- La résolution « Pour une répartition équilibrée des compétences cantonales et communales » a été acceptée par 22 oui et 7 abstentions.
- Les dépassements de crédits de fonctionnement pour un montant de CHF 3'736'341.96 ont été approuvés à l'unanimité.
- Tous les élus ont approuvé les comptes de fonctionnement et des investissements 2012 avec un excédent de revenus de CHF 10'735'031.79.
- L'ensemble du Conseil a approuvé les comptes 2012 de la Fondation communale Vernier-Signal.
- Les Conseillers municipaux ont également approuvé les comptes 2012 de la Fondation des maisons communales de Vernier ainsi que sa recapitalisation à l'unanimité.
- La motion « A vos patins » du Conseiller municipal indépendant Sébastien Ruffieux, qui vise à installer une patinoire saisonnière à Vernier, a été acceptée par 15 oui, 11 non et 1 abstention.
- La demande de crédit complémentaire pour l'école d'Aire a été renvoyée en commission par l'ensemble du Conseil.
- La décision administrative qui annule la délibération du 9 septembre 2003 ouvrant au Conseil municipal un crédit pour l'achat de parcelles au bord du Rhône pour CHF 467'000.– a été approuvée.
- La motion « Aidons à construire à Vernier pour les Verniolans! » a été renvoyée en commission des finances à l'unanimité.
- Enfin, la résolution urgente « De la qualité pour l'accueil de nos jeunes enfants » adressée au Grand Conseil pour qu'il refuse la diminution de l'encadrement en crèche a été acceptée par 19 oui, 2 non et 7 abstentions.

Le mot du Maire

Chères habitantes et chers habitants de la ville de Vernier,

Au moment où j'accède à la présidence du Conseil administratif pour 2013-2014, il me paraît opportun, comme Maire, de présenter le bilan de l'activité à mi-législature et d'envisager des perspectives pour l'avenir.

J'affirme avec fierté et conviction que le Conseil administratif, composé de Thierry Apothéloz, d'Yvan Rochat et de moi-même, a rendu crédible l'action politique de l'exécutif et qu'il a restauré la confiance nécessaire entre les autorités politiques et la population de Vernier.

En effet, nous sommes animés tous les trois de la volonté de servir les habitantes et les habitants de Vernier. Nous faisons passer l'intérêt général avant toute querelle partisane et nous respectons les convictions de chacun.

En 2011 nous avons défini collégialement un programme de législature. Pour répondre aux besoins légitimes de la population, nous avons privilégié dans notre action des solutions cohérentes qui s'inscrivent dans la durée. En plus de répondre aux défis financiers, sociaux et environnementaux auxquels Vernier est confrontée, le Conseil administratif veut également donner une nouvelle image de Vernier qui puisse permettre à chacun de s'identifier à sa commune et d'être fier de lui appartenir.

Durant les deux années écoulées le Conseil administratif de Vernier s'est engagé avec détermination dans plusieurs domaines, dont je ne citerai que :

- la qualité de vie, en tenant tête au Canton lorsque ce dernier veut une extension des zones industrielles, sans prendre en compte les intérêts de la population ;
- l'environnement, en améliorant l'accessibilité des transports publics dans tous les quartiers et en développant la mobilité douce ;
- la sécurité de la population, en augmentant de manière significative l'effectif de la police municipale et en s'appuyant sur les correspondants de nuit pour assurer des actions de proximité ;
- la politique de la petite enfance, par la création de 63 places de crèche pour répondre à une demande toujours grandissante ;
- la culture, par une offre diversifiée afin que les habitants de Vernier puissent accéder à des spectacles de qualité ;
- la gestion financière, en pratiquant une politique faite de rigueur et de prudence afin de pouvoir assurer, à moyen terme, les investissements indispensables à un développement harmonieux de Vernier.



Sans pour autant ignorer la crise économique qui touche l'ensemble de la planète, le Conseil administratif est animé d'un optimisme volontaire et envisage pour l'avenir des perspectives réjouissantes.

Avec dynamisme, il favorise la construction de logements sur le territoire communal. Il accompagne le projet du quartier de l'Étang, générateur de quelque 1'000 logements et d'autant de places de travail. Il a l'ambition de construire une nouvelle salle omnisports près du centre sportif de Vernier-Village ainsi qu'un centre culturel à Châtelaine. Il est conscient également de la nécessité d'offrir de nouvelles places de crèche.

Pour tous ces projets, les décisions se prennent aujourd'hui et leur réalisations se feront d'ici la fin de la décennie.

Grâce à sa richesse humaine, sociale, économique et culturelle, Vernier reste et restera une ville où il fait bon vivre. Il faut cependant tout mettre en œuvre pour que les valeurs de liberté, de responsabilité individuelle et collective, de solidarité et de respect mutuel ne restent pas de vains mots.

En me réjouissant de vous rencontrer à l'occasion des manifestations communales, et plus particulièrement lors de la fête nationale le 1^{er} août, je vous assure de mon écoute et de ma disponibilité.

Pierre Ronget, Maire

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

Samedi 6 juillet 2013 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier !

Bus 6, 19 et 28 : arrêt Vernier-Ecole.

Le mot du Président

Lors du Conseil municipal (CM) du mardi 14 mai dernier, Xavier Chillier a été élu à la présidence.

Afin de mieux connaître le nouveau premier citoyen de la Commune, il a choisi de se présenter par le jeu des questions-réponses.



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis né à Vernier, d'origine italo-fribourgeoise, j'ai vécu une dizaine d'années à l'étranger aux Etats-Unis, en France, en Turquie et en Egypte avant de revenir à Vernier. Je suis physico-chimiste, j'enseigne à l'Université et j'écris des romans d'amour et de science-fiction...

Pensez-vous que votre bagage professionnel ou culturel va vous aider dans la tâche de président ?

Je l'espère. Je présume qu'il est nécessaire de jongler entre le réalisme de la science et la poésie de la littérature pour bien diriger ce type d'orchestre.

Avez-vous un projet qui vous tient à cœur et que vous aimeriez plus particulièrement porter durant cette présidence ?

On n'élit pas le président du CM pour un programme particulier ; il s'agit avant tout de diriger un parlement avec une certaine impartialité et d'assurer un rôle de représentation du corps délibératif. Toutefois, si vous me demandez de relever les axes qui me semblent importants pour Vernier, je dirais :

- maîtrise du territoire
- équilibre budgétaire

- amélioration de la qualité de vie dans tous les quartiers.

Qu'entendez-vous par maîtrise du territoire ?

L'ensemble du CM a pris conscience que pour influencer sur la qualité de l'aménagement du territoire communal et éviter que le Canton nous refourgue les entreprises et entrepôts qu'il ne veut plus en ville, ou simplement, n'a jamais voulu sur la rive gauche, il est nécessaire que la Commune possède des biens fonciers judicieusement répartis.

Quel est le pouvoir du président ?

Ni plus ni moins celui de tous les Conseillers municipaux. Lors des quelques mots que j'ai adressés au CM suite à mon élection, j'ai résumé l'esprit avec lequel je souhaite présider par une phrase chère aux Verts : « Le plus important n'est pas le pouvoir, mais le contact et rappelons-nous que la seule croissance qui soit vraiment acceptable est celle de la solidarité et de l'intelligence. »

On entend dire parfois que les CM ne servent à rien ?

On se trompe. Le CM amende et vote le budget ; c'est loin d'être anodin. Par ailleurs, il autorise le Conseil administratif (CA) à dépenser les deniers publics ;

c'est essentiel. Si le CA a un pouvoir exécutif, le CM est une source importante d'inclinaison politique. En effet, au travers d'une résolution ou d'une motion, il peut proposer quelque chose de nouveau ou inciter l'exécutif à aller dans une direction plutôt que dans une autre. Il est en quelque sorte un élément essentiel de la démocratie.

Vous dites écrire des romans de science-fiction, y puisez-vous des projets utopiques pour Vernier ?

En tout cas pas dans celui que j'écris en ce moment. Le but des anticipations, comme je les conçois, est de pousser à l'extrême l'utopie jusqu'à la transformer en dystopie, ou contre-utopie, afin de provoquer une prise de conscience de certaines absurdités du monde dans lequel nous vivons...

Où peut-on vous lire ?

On peut commander mes romans sur le web ou en librairie un peu partout. Cependant, ils sont en stock à l'excellente librairie du Boulevard, rue de Carouge, ou à Vernier à la non moins excellente MACAV. Il doit aussi y en avoir des exemplaires à disposition dans nos bibliothèques municipales.

Xavier Chillier,
Président du Conseil municipal

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le

Mardi 25 juin à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch/cm



Le MCG – CP 691 – 1214 Vernier est à votre écoute au tél. 079 941 48 02 et à votre disposition : mcg-vernier@bluewin.ch

LA SECTION MCG – VERNIER a un BLOG TDG
<http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch>

Le MCG travaille pour vous

Le MCG est régulièrement bloqué par les élus monocolors de gauche (PLR inclus), mais nous ne baissons pas les bras, preuve en est ci-dessous avec deux exemples concrets et récents :

Notre collègue et ami Sébastien Ruffieux, indépendant, a déposé un projet pour qu'une patinoire puisse voir le jour à Vernier. Avec l'appui inconditionnel du MCG, ce projet a finalement passé la rampe de justesse (la majorité Verts-UDC-PLR et Socialistes a refusé le projet), Vernier aura sa patinoire dès 2014.

Nous avons toujours dit que la sécurité est notre priorité et nous avons été une fois de plus entendus, puisque le Conseil municipal dans sa majorité a donné son accord pour augmenter les effectifs de notre police municipale de deux unités. Nous approchons ainsi doucement du nombre d'agents que le MCG préconise, soit 24 agents.

Démocratie à géométrie variable et comment évincer le MCG du bureau du Conseil municipal

Pour l'ensemble des partis représentés au Conseil municipal, la démocratie est une notion à géométrie variable, selon qu'elle sert leurs propres intérêts ou qu'elle doit être appliquée au MCG.

En 2012, alors que le MCG aurait dû occuper la première vice-présidence au sein du bureau du Conseil municipal, Thierry Cerutti, présenté pour ce poste par notre parti, est refusé par les Socialistes-Verts et PLR, ainsi le MCG n'est donc plus représenté au bureau. Situation scandaleuse, motivée prétendument par la personnalité du candidat, nous dirons plutôt que le MCG est boycotté par les partis dits « traditionnels » et soi-disant républicains, on en rigole encore !

2013: remake des années précédentes, le groupe MCG revendique la présidence, voir la première vice-présidence et présente une candidate porteuse de toutes les valeurs chères à l'alternative, soit Ana Roch, laquelle a été refusée par cette gauche arrogante et leurs nouveaux adeptes du PLR, preuve que la mesure concerne le parti MCG dans son ensemble et non M. Thierry Cerutti.

Moralité? La règle du « chacun mon tour » a été instaurée par une alliance incestueuse de la droite et de la gauche contre le MCG. Pourquoi? Tout simplement parce que le MCG qui incarne, seul, une véritable rupture avec la politique des petits copains, fait peur à celles et ceux qui ont intérêt à ce que rien ne change. La population de Vernier ne sera pas dupe lorsqu'il s'agira de distribuer les points le 6 octobre 2013 dans un premier temps, et en 2015.

Les habitants s'engagent pour porter nos valeurs au Grand Conseil - Nos candidats

R. Oliveira, M. Frieder, D. Noël, A. Roch, T. Cerutti, MP. Frieder, Ch. Decorvet, A. Sotomayor, S. Bergier, B. Arduini



Le MCG est à votre écoute au tél. 079/941.48.02 et à votre disposition : mcg-vernier@bluewin.ch

Notre ligne reste et restera toujours la même: Ecoute, Dialogue, Solidarité, Actions et Respect!

LA SECTION MCG – VERNIER a un BLOG TDG <http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch>



LES VERTS de Vernier organisent une rencontre avec vos candidat-e-s Verts au Conseil d'Etat

Débat citoyen avec les habitant-e-s
Mardi 2 juillet 2013
à 19h30
Buvette de l'école Avanchet-Salève



Michèle Künzler
Conseillère d'Etat



Antonio Hodgers
Conseiller national

En présence des candidat-e-s des Verts
au Grand Conseil, habitant à Vernier:

Lucia Dahlab
Châtelaine, 47 ans

Enseignante chargée du soutien pédagogique et maîtresse adjointe de direction, membre CIP

Miguel Limpo
Le Lignon, 32 ans

Député au Grand Conseil, chargé de communication (santé/prévention), président des Verts de Vernier

Olivier Perroux
Aire, 41 ans

Historien-économiste, membre de la Constituante

Leyla Ahmari
Le Lignon, 36 ans

Spécialiste de la migration, conseillère municipale, ancienne Présidente du Conseil municipal



Nouvelles normes d'encadrement: les crèches ne sont pas des parkings !

Les Verts déplorent que la droite du Grand Conseil (MCG-UDC-PLR) ait accepté la loi faisant passer les normes d'encadrement de 10 à 13 enfants par adulte. Il n'est pas acceptable de faire des économies sur le dos de nos enfants et des employé-e-s des crèches !

L'assouplissement des normes d'encadrement ne doit pas se faire au détriment de la qualité de l'accompagnement des enfants. Pour les Verts il est inconcevable d'accepter des propositions ayant pour unique objectif de faire des économies, sans se soucier des répercussions sur les enfants.

La preuve, à Vernier: la majorité Rose-Verte a fortement augmenté le nombre de places de crèche ces dernières

années. Montrant ainsi que les règles actuelles sont tout à fait raisonnables et respectent la qualité de l'accueil des enfants, même par une commune avec une capacité financière plus faible que d'autres. Il n'y a donc qu'une seule manière de s'opposer à cette loi :

Signez le référendum sur www.verts-ge.ch!

Mise au point Verte et amicale sur l'article du PS paru dans l'ActuVernier de mai

En Suisse vivent 200'000 albanophones. Certains ont le passeport de la Kosove, de la Macédoine, de l'Albanie et surtout, 40'000 ont la nationalité suisse. Parler ainsi de l'intégration des « Kosovars » en Suisse est une erreur. Quels que soient le passeport ou le lieu d'origine, leur culture et leur langue sont albanaises, ni kosovares ni autre chose.



Page Les Verts de Vernier

Plus d'informations : www.vernier.verts.org



Construction : densification SANS limites? L'UDC dit STOP!

Le Lignon, Les Avanchets, Les Libellules, l'ensemble des immeubles de Balexert, de Maisonneuve, de Montfleury, de l'avenue Henri-Golay; depuis peu Gordon-Bennett, et bientôt les immeubles le long de la route de Vernier, du Croissant à Châtelaine, auxquels s'ajouteront les immeubles le long de l'avenue Louis-Casaï et le quartier de l'Etang. Depuis des décennies, Vernier construit du logement pour ses enfants et de manière très généreuse pour l'ensemble de la population. Et n'oublions pas que notre commune accepte plus que sa part en matière d'activités de toutes sortes: zones industrielles, citernes et nuisances incluses.

Et voilà que le Grand Conseil vote le 16 mai 2013 une loi **qui imposera des minima** de densité dans toutes les zones de développement **sans AUCUNE limite supérieure**, sans tenir compte ni des lieux, ni de la situation communale, ni de l'effort déjà fourni.

La densité d'habitation augmentera énormément (voir des exemples sur le site internet). Cette loi rigidifiera encore plus les règles de l'immobilier et figera encore davantage les projets de logements puisque l'Etat n'aura plus de marge de négociation avec les communes et les habitants.

De telles modifications ne peuvent être dictées aux 470'000 habitants de Genève par le seul vote du Grand Conseil. Raison pour laquelle un référendum vient d'être lancé contre cette loi afin de permettre au peuple de se prononcer.

La parole au peuple !

Les associations d'habitants de Vernier soutiennent le référendum, l'UDC aussi !



Soutenez le référendum !

D'ici au 5 juillet 2013, 7000 signatures doivent être réunies.

VITE! Signez et faites signer votre famille, vos amis et vos voisins pour que les Genevois puissent se prononcer sur le futur de LEUR quartier.

Pour obtenir des feuilles de référendum, pour toute question et toute information:
www.stopsurdensification.ch

Tél. 022 343 91 90



Crèches et logements accessibles et de qualité pour tous les Verniolans

Dans les crèches, nos enfants ne doivent pas être installés comme des poulets en batterie.

La modification de loi sur les structures d'accueil de la petite enfance votée le 16 mai dernier par le Grand Conseil genevois porte un coup sévère à la qualité d'accueil de nos jeunes enfants dans les crèches.

Sous prétexte de prétendues économies, cette loi ignore complètement les nombreux bénéfices qu'engendre un accueil de qualité: **socialisation, préparation à la scolarité**, facteurs de future réussite sociale, économique, et qui renforce l'égalité des chances de nos enfants.

La diminution des qualifications exigées du personnel et le passage d'un encadrement par adulte de 10 à 13 enfants de 3 à 4 ans, ou de 8 à 10 pour les enfants de 2 à 3 ans, imposés par cette loi, ne sont pas sans conséquence. Toute personne ayant travaillé avec des enfants de cet âge le sait bien.

Sans compter que les surfaces offertes par les crèches sont réglementées en fonction du nombre d'enfants et qu'elles sont déjà occupées par les maximums autorisés. Le seul moyen d'augmenter légalement le nombre d'enfants accueillis sera... d'enlever les meubles et armoires.

Mais qui va bénéficier de tout cela? Pas la grande majorité de la population! Les seuls à ne pas être touchés par ces nouvelles mesures seront ceux qui ont la chance et la possibilité de garder eux-mêmes leurs enfants.

La droite est persuadée que toutes les familles peuvent voir un des membres du couple parental rester à domi-

cile pour s'occuper des enfants. Ne comprennent-ils pas, ou ne veulent-ils pas comprendre, que **certains couples n'ont pas d'autre choix que de travailler tous les deux** pour pouvoir vivre dignement?

Décidément, les PLR, UDC et MCG ne savent pas calculer pour le bien de tous, mais seulement pour celui de quelques privilégiés. En fin de compte, quel sera le visage montré suite à l'application de ces nouvelles dispositions? Des crèches avec des salles vides de matériel, mais avec plus d'enfants et moins de personnel d'encadrement qu'avant. Quel progrès!

En tant que socialistes, nous nous battons pour que le référendum aboutisse et nous emploierons à **augmenter à Vernier le nombre de places de crèche offertes, tout en préservant la qualité d'accueil** que méritent nos jeunes enfants.

Se donner les moyens d'acquérir des biens fonciers pour notre commune.

Notre proposition de création d'une ligne budgétaire d'investissement, sur toute une législature, sera étudiée par le Conseil municipal.

Nous visons ainsi à faciliter l'acquisition de terrains pour **la construction des logements accessibles** si nécessaires à nos habitants et des infrastructures communes, tels que **crèches et lieux de vie culturels et sportifs**, qui nous manquent tellement.

Toutes les dernières actualités, notre programme 2011-2015, notre agenda et pour adhérer :

www.ps-vernier.ch et

Parti Socialiste de Vernier



p.a. Martin Carnino, président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email : socialiste-vernier@bluewin.ch

PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

DE L'AMBITION
POUR VERNIER !

Assemblée générale de l'association libérale-radical de Vernier

Lors de sa première assemblée générale ordinaire du 24 mai 2013, le PLR, pour sceller l'union du parti libéral et du parti radical, a nommé M. André Chillier, ancien Conseiller administratif, membre d'honneur pour le remercier de son engagement pour la commune.

Le PLR défend Vernier et agit pour la qualité de vie dans la commune

En novembre 2011, le PLR a initié une pétition concernant le Plan directeur cantonal 2030 et a récolté 810 signatures. Le 23 mai 2013, ses représentants ont été reçus par la commission de l'aménagement du Grand Conseil. A cette occasion, ils ont rappelé, entre autres, aux autorités cantonales que les pétitionnaires s'opposent à la disparition des zones villas et des zones de verdure qui servent de zones tampons, regrettent une planification déficiente de la mobilité et demandent une densification de la zone industrielle existante avant d'envisager toute nouvelle extension.

Election du Grand Conseil d'octobre 2013

Le PLR considère comme indispensable de faire entendre la voix de Vernier au Grand Conseil, il se réjouit que trois Verniolans, membres du PLR de Vernier, soient candidats pour cette élection et qu'ils s'engagent à défendre les intérêts de Vernier dans cet hémicycle. Le PLR vous recommande de voter pour eux en octobre 2013.

FRÉDÉRIC HOHL



Député au Grand Conseil

PIERRE RONGET



Maire de Vernier et député

GILLES OLIVIER BRON



Conseiller municipal

Rejoignez-nous pour défendre les valeurs de **LIBERTÉ**, de **RESPONSABILITÉ**, de **SOLIDARITÉ** et d'**ÉGALITÉ** des droits et des devoirs

Laurent Tschopp
Président du PLR Vernier

PLR Les Libéraux-Radicaux de Vernier
Case postale 374
1219 Châtelaine

courriel: plr-vernier@bluewin.ch

Compte rendu administratif et financier 2012

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, un compte rendu administratif et financier (CRAF) portant sur la période écoulée présente un rapport financier détaillé ainsi qu'une vue d'ensemble des actions réalisées par l'administration. Vous trouverez donc par le biais de cet article l'avant-propos de ce rapport que vous pouvez dès à présent consulter sur notre site internet sous www.vernier.ch/craf.

Sur le plan financier, l'année 2012 présente le meilleur résultat enregistré après 14 ans de chiffres positifs. Avec un excédent de revenus de près de 11 millions, l'année 2012 se boucle par un résultat record qui provient essentiellement des recettes fiscales des entreprises domiciliées sur la commune. Les charges de fonctionnement ont été bien maîtrisées à l'instar de ces dernières années et sont même légèrement inférieures à celles prévues lors du vote du budget.

Si ces résultats sont le reflet de la politique financière rigoureuse mise en place par les autorités, ces dernières sont conscientes qu'elles restent confrontées à de nombreux défis sociaux, environnementaux et économiques. En effet, il ne faut pas oublier que les ressources financières de Vernier pourront être touchées par les projets de réforme fiscale

à l'étude au niveau cantonal: abolition de la taxe professionnelle, révision de l'imposition des personnes morales, toutes mesures entraînant une baisse substantielle des revenus. Par ailleurs, à cela s'ajoute un taux de chômage très élevé ainsi que la fiscalité communale la plus lourde du canton.

La prudence reste donc de mise pour les autorités qui, pour assurer les investissements indispensables au développement durable de la commune, continueront à œuvrer de manière soutenue à la diminution de la dette tout en fournissant des prestations diversifiées et de qualité à la population verniolane.

Ce rapport de synthèse permet à tout citoyen de prendre connaissance des actions réalisées et des moyens mis en œuvre par l'administration municipale pour développer de manière soutenue une gestion saine et innovante de la collectivité en collaboration avec une multitude de partenaires institutionnels, économiques et associatifs.

Chaque activité révèle la volonté de porter une attention particulière au développement harmonieux de la vie locale et au renforcement du « vivre ensemble ». Pour assurer les prestations et répondre de manière optimale aux besoins de



la population toujours croissante, les autorités et les services municipaux portent et porteront au quotidien les valeurs d'engagement, de respect et de dynamisme.

La Municipalité profite de cette occasion pour remercier les citoyens et partenaires pour leur confiance.

Information

Service des finances et relations économiques, tél. 022 306 06 16
finances@vernier.ch

ACTUVERNIER: PLANNING DES PARUTIONS 2^E SEMESTRE 2013

Edition de	Remise des textes	Date de distribution
Juillet	28 juin	22 juillet
Août	2 août	26 août
Septembre	30 août	23 septembre
Octobre	27 septembre	21 octobre
Novembre	25 octobre	18 novembre
Décembre	22 novembre	16 décembre

Information chantier : mise en impasse chemins de Mouille-Galand et Bonvent

Chemin de Mouille-Galand

Faisant suite à la demande des habitants du chemin de Mouille-Galand souhaitant supprimer le trafic de transit par ce chemin afin d'améliorer les conditions de sécurité des piétons, la Ville de Vernier a développé en 2012 un projet de mise en impasse et d'amélioration du confort et de la sécurité des piétons. Le crédit d'investissement pour la réalisation de ce projet a été accepté par les Conseillers municipaux au mois de janvier 2013.

Le chemin de Mouille-Galand fera donc l'objet de travaux de génie civil consistant en la réalisation d'un nouveau trottoir entre le n° 21 du chemin de Mouille-Galand et la route de Peney. cet aménagement inclura également : un trottoir traversant entre les n° 8 et 10, un dos d'âne à l'entrée du n° 21 (réalisation prévue en 2014 seulement) et une impasse

matérialisée par la mise en place d'une barrière devant le n° 8 permettant ainsi la fermeture au trafic de transit.

Cette mise en impasse améliorera significativement la sécurité des riverains. La traversée du chemin sera néanmoins toujours autorisée aux cyclistes. Le stationnement sera par ailleurs interdit sur la totalité du tronçon entre la route de Peney et la future barrière.

La mise en impasse du chemin de Mouille Galand est prévue dans le courant du mois de juillet. L'exécution des travaux est planifiée pour la période allant de mi-août à mi-octobre 2013. La fermeture du chemin sera effective dès la fin des travaux.

Durant les travaux, une circulation unidirectionnelle des véhicules sera mise en place dans le sens « route de

Peney – route de Monfleury », ceci afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers. Par ailleurs, un couloir sécurisé pour les piétons sera implanté côté Champ-Bossus.

Chemin de Bonvent

La circulation du chemin de Bonvent est actuellement interdite aux véhicules automobiles, aux motocycles et cyclo-moteurs, riverains exceptés. Néanmoins, un important trafic de transit persiste sur ce tronçon, mettant en danger les piétons qui n'ont pas de trottoir à leur disposition.

Faisant suite à la demande des habitants dudit chemin souhaitant supprimer le trafic de transit afin d'améliorer les conditions de sécurité piétonne, la Ville de Vernier a développé en 2012 un projet de mise en impasse.

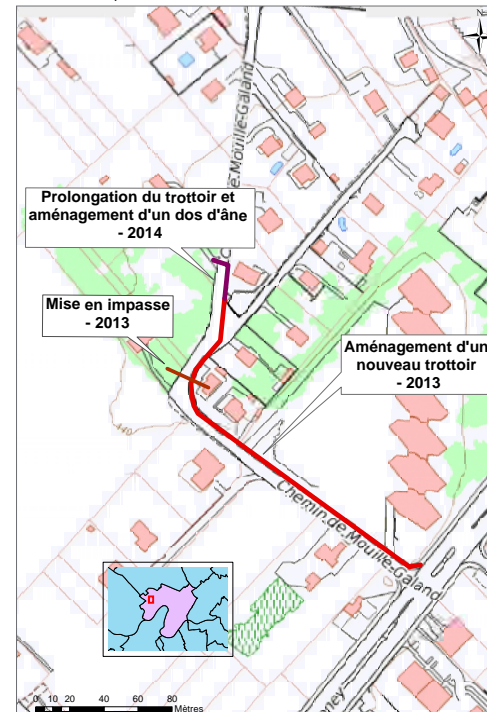
Le chemin de Bonvent fera donc l'objet de travaux de génie civil qui consistent en l'installation côté avenue Louis-Casaï d'une barrière à deux battants ; la possibilité de passage pour les piétons et les cyclistes sera maintenue.

La mise en impasse du chemin de Bonvent est prévue pour le début du mois de juillet 2013.

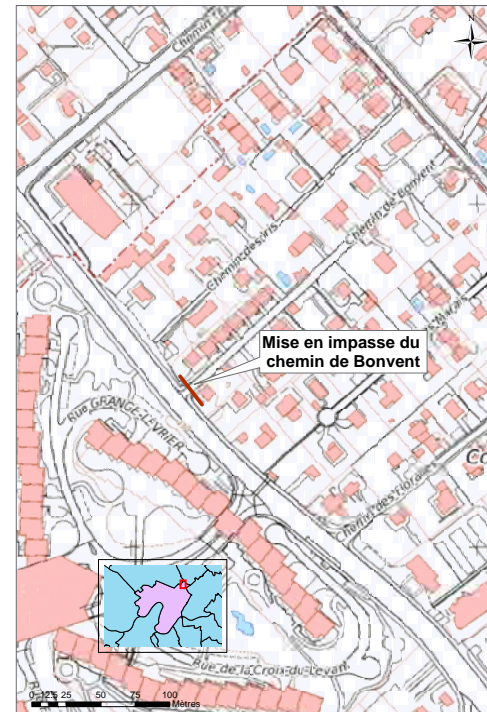
Informations

Services techniques,
tél. 022 306 07 50

Mise en impasse chemin de Mouille-Galand.



Mise en impasse chemin de Bonvent.



Prix de l'artisanat de Genève 2013 décerné à une Verniolane

Fidèle à sa vocation qui consiste à récompenser un artisan de grande valeur, qui met son savoir-faire au service de la sauvegarde de la tradition, de l'innovation et de la transmission des connaissances, le jury du Prix de l'artisanat 2013 a choisi d'honorer cette année Marysa Ranzoni, court-pointière.

Depuis plus de 31 ans Marysa Ranzoni confectionne rideaux et voilages dans son atelier à Vernier. Elle est l'une des dernières court-pointières genevoises. Son univers est composé de tissus, de vieilles machines à coudre à manivelle, de crochets, d'aiguilles et de dés à coudre. Une passion acquise depuis son enfance.

La Ville de Vernier est fière de compter parmi ses habitants une artisane qui fait rimer passion et tradition et adresse à Madame Ranzoni ses plus chaleureuses félicitations pour ce prix de l'artisanat 2013 et pour son travail.

Le Prix de l'artisanat : une mise en valeur de la richesse de notre artisanat ! Le Prix de l'artisanat fut créé en 1991, pour mettre en évidence la richesse et la diversité de l'artisanat genevois. Décerné, depuis 1995, sous l'égide de l'Association des communes genevoises, il est le pendant du Prix de l'industrie, attribué par l'Etat de Genève. Au fil du temps, il a récompensé des activités dans des domaines aussi divers que le chocolat, les sièges anciens, la musique ou encore l'orthopédie.

Le lauréat est désigné par un jury de professionnels qui se réunissent plusieurs fois par année. Il prend en compte, outre les qualités du travail du lauréat, son engagement pour la formation de la relève et la transmission de son savoir-faire.

Le prix apporte aux artisans un éclairage des métiers peu connus, des vrais savoir-faire qui portent la voix du canton bien au-delà de nos frontières.



Marysa Ranzoni en compagnie des autorités vernioliennes lors de la cérémonie officielle qui s'est déroulée à l'école d'Avanchet-Salève le mercredi 15 mai dernier.

BIOGRAPHIE DE MARYSA RANZONI

Mars 1953 Naissance à La Chaux-de-Fonds **1968** Commence son apprentissage de court-pointière chez un tapissier-décorateur **1971** Obtient son CFC et quitte La Chaux-de-Fonds pour travailler à Genève, dans une grande maison de décorateurs **1972** Donne naissance à son fils Stéphane, qu'elle élève seule en travaillant chez elle **1982** Ouvre son atelier à Vernier **1984 à 1994** Forme des apprentis **2010** Se marie avec Azel Arab **15 mai 2013** Reçoit le Prix de l'artisanat à Vernier.

Un contrat en béton !

La Ville de Vernier va signer prochainement un contrat local de sécurité avec l'Etat de Genève. Le but ? Améliorer la coopération entre la police municipale et cantonale dans une approche partenariale de la sécurité. Ce sera le deuxième contrat de ce type signé à Genève, après Carouge. Il s'inscrit dans le concept plus général de « sécurité de proximité ».

C'est arrivé près de chez vous ! Le contrat local de sécurité vise à lutter contre la criminalité et la délinquance de manière plus efficace. Il est conclu entre les Communes et l'Etat et tend à améliorer la coopération entre la police cantonale et municipale, mais également entre tous les acteurs du terrain, les travailleurs sociaux ainsi que les professionnels de la santé. Il s'inscrit dans le concept plus général de « sécurité de proximité », cheval de bataille de Pierre Maudet, Conseiller d'Etat en charge du Département de la sécurité, qui établit trois stratégies. La première a été mise en place à Vernier en mars 2013. « Les ilotiers vernoliens, ceux de Meyrin et l'îlotier-gendarme du poste de police de Blandonnet échangent quotidiennement leurs informations, leur main-courante », explique Jacques Chevalier, responsable du service de la police municipale de Vernier.



© Alain Peibodi

Un contrat pour lutter contre l'insécurité Le deuxième volet de cette stratégie va être mis en place prochainement avec la signature entre l'Etat de Genève et la Ville de Vernier d'un contrat local de sécurité. Le magistrat en charge du dossier, Thierry Apothéloz, tient à fixer les priorités de la Commune en matière de sécurité et définir ce qu'elle attend du Canton, mais également améliorer la collaboration entre les différentes polices, pour davantage d'efficacité. « La gendarmerie (la police cantonale, n.d.l.r.) a les moyens humains pour assurer police-secours et le maintien de l'ordre alors que la police municipale déploie ses effectifs en priorité pour la police de proximité, comme le précise la loi sur les agents de police municipale (APM) », développe Jacques Chevalier.

Déprédations, tags et circulation routière Trois axes prioritaires ont été définis pour ce contrat et découlent d'un constat général : la lutte contre les cambriolages et les incivilités, notamment les tags, les incivilités routières, et la lutte contre le trafic de stupéfiants sur la voie publique. « Il est nécessaire d'avoir une cohérence politique en matière de tags par exemple. Il est inutile de nettoyer un mur communal si le mur cantonal d'à côté ne l'est pas », justifie M. Chevalier. De même pour les incivilités routières : « Vernier possède deux

ou trois axes *accidentogènes* importants, il relève de notre responsabilité de diminuer leur impact », poursuit le responsable du service de la police verniolane. Il s'agit d'un échange de bons procédés, l'Etat va s'engager à mettre en place un certain nombre de contrôles radar, d'heures de présence et de contrôles de la circulation mixtes.

Pour ce qui est du trafic de stupéfiants sur la voie publique, les deux entités policières doivent unir leurs efforts pour lutter contre ce fléau. La nouvelle loi sur les APM devrait donner plus de compétences à la police municipale dans ce domaine. Enfin, le concept « GE-Veille » de lutte contre les cambriolages doit être pérennisé et renforcé au niveau de la collaboration entre les deux polices.

L'échange d'informations, un écueil de taille Si Jacques Chevalier voit d'un bon œil la signature de ce contrat, il relève tout de même la difficulté de transmission des informations recueillies par les APM, acteurs incontournables de la police de proximité, à la gendarmerie en cas de problèmes judiciaires. Jacques Chevalier préconise de renforcer les équipes d'enquêteurs de sécurité publique (ESP) pour traiter le renseignement ainsi généré. Actuellement, la mise en place d'une sorte de *back office* des dénonciations est en phase de test à la gendarmerie.

Chronique des Libellules

CHRONIQUE DES LIBELLULES



Portrait de Patricia, habitante des Libellules et bénévole engagée pour son quartier

Patricia a 38 ans, mère de trois enfants et grand-mère d'une petite fille. Elle vit aux Libellules depuis neuf ans. Originnaire du Portugal, elle arrive en Suisse en 2004. « Je ne comprenais pas la langue, alors c'était difficile. » Elle entre alors en dépression. « Pendant six ans je ne sais pas ce que j'ai fait de ma vie, jusqu'au jour où j'ai décidé de faire quelque chose pour les autres. »

Pourquoi faire du bénévolat ? Patricia raconte qu'elle avait besoin de se sentir utile. Elle voulait avoir un rôle positif dans son quartier. « Je voulais me montrer à moi-même que j'étais capable de faire quelque chose pour les autres. Ça a marché. »

Malgré les difficultés qu'elle rencontre, elle se mobilise, entourée par quelques amis, pour organiser des repas de quartier et

des fêtes. « L'Escalade, ça a été énorme, vraiment énorme, j'ai beaucoup aimé. Les enfants qui rigolent, mon déguisement, être debout sur une chaise pour donner de la soupe... » Elle raconte le contentement qu'elle ressent quand elle s'applique à offrir aux autres des moments chaleureux. « Pour la fête de Noël aussi, avec mon amie, quand on faisait les beignets de crevettes, on était mortes de fatigue mais on était vraiment heureuses. » Et pendant la fête, son bonheur se répand. Les convives passent une belle soirée et Patricia rentre chez elle, épuisée mais comblée. « On était vraiment heureuses grâce à la chaleur que l'on a ressentie. Les gens étaient mélangés pour une fois. Tout le monde avait le sourire sur le visage. »

En plus de la reconnaissance des autres habitants et d'une place différente dans le quartier, Patricia pense que son engagement bénévole lui procure une plus grande confiance en elle. « Je me suis prouvée à moi-même que je pouvais faire quelque chose de bien. J'ai gagné de la confiance en moi, le respect de ma famille et des autres. »

Malgré tout, elle a dû arrêter ses activités pendant un temps, pour des raisons de santé. Mais s'engager lui manque, alors elle prépare la suite. « Je veux continuer à faire des choses. J'ai le projet de la Fête de la musique, je vais faire à manger, comme toujours ! J'espère aussi pouvoir faire quelque chose pendant l'été. »

Patricia est fière de son travail et de ses amis qui l'aident. « On est malade mais on y arrive. On est là pour le plaisir, pas par obligation. Avoir notre propre stand ça nous rend importants, ça nous dit qu'on est capables, comme les autres. Le simple fait d'avoir confiance en nous pour qu'on fasse ça, c'est déjà énorme. »

Si, comme Patricia, vous souhaitez vous engager dans un travail bénévole, n'hésitez pas à contacter le service de la cohésion sociale qui vous orientera vers les activités de votre choix. Votre quartier a besoin de vous !

CONTACT

Bureau d'information sociale,
Appartement 2, 1^{er} étage
Avenue des Libellules 10, 1219 Châtelaine
Alexandra Pittet
Tél. 022 306 06 70 – a.pittet@vernier.ch



Objets encombrants: ils se sont encore trompés de date...

Le Père Noël débarque le 6 juin à Vernier?
Le lapin de Pâques sautille dans nos rues au printemps?
Pas croyable!
Ils se sont trompés de jour!

La Ville de Vernier a fait appel au Père Noël, aux lapins de Pâques, aux gentils monstres de Halloween pour faire passer un message simple mais important aux habitants : ne jetez pas vos déchets encombrants n'importe quel jour de la semaine, consultez le calendrier publié par la Ville de Vernier et déposez vos objets le jour J! Sinon, vous aurez raté le coche comme un lapin de Pâques au mois de juin!

Pour le magistrat en charge de l'environnement urbain, Thierry Apothéloz, l'amélioration constante de la propreté des rues est un enjeu majeur pour la Ville de Vernier: «Nous nous y sommes résolument engagés, en recherchant une plus grande efficacité du service public pour nettoyer au quotidien, renforcer la surveillance des différents sites et collecter les déchets. Depuis ce début d'année, à titre d'essai, deux ramassages mensuels des déchets encombrants ont été mis en place, mais la propreté des rues et des espaces communs se concrétisera uniquement avec une forte mobilisation de tous les usagers.»

Pour sensibiliser la population, la Municipalité a donc cherché une solution originale au problème des déchets encombrants qui jonchent les routes et trottoirs, prennent la pluie et deviennent des obstacles dangereux pour les piétons et automobilistes. C'est pourquoi elle a fait appel à l'agence Enigma, spécialisée en guérilla marketing, une technique qui rappelle l'occupation des lieux publics par des groupes défendant une cause dans les années 1960 et 1970. L'idée est de proposer une animation dans les espaces publics sans donner de préavis. L'effet de surprise est garanti et permet de faire passer un message qui restera dans les esprits.

A Vernier, c'est donc un père Noël, des lapins de Pâques et des petits monstres parés de leur costume de Halloween qui ont débarqué dans les rues, complètement décalés par rapport au calendrier traditionnel. Le 6 juin, ils ont distribué des bonbons aux passants, ainsi qu'un flyer avec un message clair : ne jetez pas vos déchets encombrants n'importe quand, c'est aussi décalé et inadéquat qu'un Père Noël en plein mois de juin!



Le Père Noël s'est déplacé à bord d'un traîneau, entouré de deux lutins à pied pour l'aider à distribuer les flyers à Châtelaine, au Lignon et à Vernier-Village. L'idée était d'attirer l'attention des gens qui faisaient leurs courses, se promenaient et travaillent dans ces quartiers. Les quatre lapins de Pâques sont venus à la rencontre des enfants et de leurs parents: ils ont donc fait leur apparition au début et à la fin des cours dans les écoles de la commune. L'animation Halloween était assurée par quatre groupes de dix enfants tous originaires de Vernier. Deux groupes ont investi les tours du Lignon et deux autres les Avanchets. L'objectif était ainsi de toucher les gens qui se trouvaient chez eux.

Nous espérons que chacun aura compris ce message important, tout en gardant le sourire devant le Père Noël et en savourant un œuf de Pâques ou un bonbon de Halloween! Le calendrier de ramassage des déchets 2013 est disponible sur www.vernier.ch/datesencombrants.

RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Les prochaines levées auront lieu :

Encombrants: mardi 2 et 16 juillet
Métalliques: jeudi 4 juillet

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Centre d'entretien de la Ville de Vernier, Via Monnet 3, 1214 Vernier, tél. 022 306 07 00.

Publicité mensongère : attention à l'arnaque à l'annuaire ou au plan de ville !

La Ville de Vernier n'a mandaté personne pour développer un « Plan de la ville de Vernier ».

Des contrats d'insertion sous forme de fax ou de mail sont envoyés aux commerçants de la commune afin qu'ils « mettent à jour leurs données d'entreprises pour 2013 » pour que leur publicité figure dans un « Plan de la ville Vernier ».

La loi contre la concurrence déloyale punit les auteurs, souvent introuvables, de ce type de publicité frauduleuse. La Fédération romande informe et met à disposition un formulaire de dénonciation sur son site internet:

www.frc.ch/articles/denoncez-les-pratiques-deloyales/



Il n'y a donc aucun plan de ville de Vernier en réalisation sur la commune. Un plan de Vernier est à disposition à la Mairie.

Pour toute question ou en cas de doute, veuillez vous adresser au service communication de la Ville de Vernier, tél. 022 306 06 20 – communication@vernier.ch.

Il s'agit d'une arnaque à l'annuaire, en l'occurrence au plan de ville. Nous attirons donc votre attention sur cette publicité mensongère.

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

Mise à jour des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi générale sur les contributions publiques (art. 301 à 318C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujetties à la taxe professionnelle communale les personnes physiques, **même non inscrites au registre du commerce**, exerçant, sur le territoire de la ville de Vernier, une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale. Ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative ou entretiennent sur la ville de Vernier un siège ou un établissement stable.

Les bureaux de liaison, de domiciliation, de commande, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons **sont également soumis à la taxe professionnelle communale.**

Tous les contribuables assujettis à la taxe professionnelle communale sont tenus selon la loi (art. 309 LCP) de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou téléphonant à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, CP 520, 1214 Vernier, tél. 022 306 06 16.

ANNONCES GRATUITES

A vendre

- **Cage cochon d'Inde ou lapin**, 100 cm/50 cm, avec 2 maisonnettes et 2 boîtes de transport. CHF 50.– Tél. 022 796 66 05

A louer

- Place de parc dans garage souterrain rue Grange-Lévrier 2, CHF 140.40/mois dès juin 2013. Tél. 078 625 54 59

Cherche

- Vous êtes une grand-maman aimante et douce. Vous souhaitez partager 1 voire 2 repas de midi par semaine, équilibré et sans lactose, en compagnie d'une enfant de 11 ans adorant chanter et jouer du piano? Vous privilégiez un contact créatif (musique, chant, lecture, jeu) après le repas plutôt que de vous asseoir passivement devant un poste TV? Alors, cette annonce est pour vous. Possibilité de venir cuisiner le repas directement à la maison (quartier de Poussy/Vernier-Place). Dès la rentrée scolaire.

Tél. 079 736 7530

Les sentiers du Rhône vous invitent à la balade !

Pensés selon des principes respectueux de l'aspect naturel des lieux, les travaux de réaménagement des chemins du Rhône, lancés en octobre 2012, sont achevés.

Les 1400 mètres de cheminements ont été sécurisés et sont désormais praticables pour le plus grand bonheur des randonneurs.

Les rives du Rhône constituent un endroit privilégié au cœur de notre ville. Près de la moitié des Verniolans se trouvent à environ quinze minutes à pied de ce joyau de biodiversité. Afin de sublimer la beauté naturelle du lieu et de répondre à des objectifs sécuritaires et d'accessibilité, des travaux de réaménagement des sentiers ont été menés.

Pour ce faire, la construction de nombreux ouvrages a été nécessaire afin de rendre le sentier facilement praticable par les usagers. Afin d'améliorer la structure du chemin sur certains secteurs instables, il a fallu construire des caissons avec des troncs de chêne. Ces chemins sont toutefois caractérisés par l'utilisation exclusive de bois issu des forêts genevoises.

Les sentiers du Rhône sont désormais ouverts au public sur toute leur longueur. De la passerelle du Lignon, vous pouvez emprunter les chemins du Rhône qui longent le fleuve jusqu'à l'usine Givaudan. Grâce à la passerelle de Chèvres, il vous

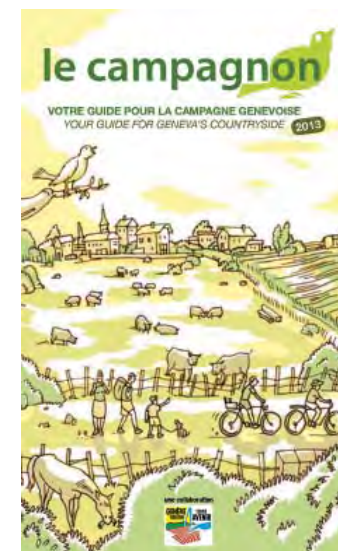


Le réaménagement des sentiers du Rhône est terminé. Le chemin est ouvert aux promeneurs.

est dorénavant possible de revenir par l'autre rive et de faire ainsi de belles promenades en boucle.

Contact : service des espaces verts, tél. 022 306 07 00.

LA CARTE « LE CAMPAGNON 2013 » EST DISPONIBLE !



La nouvelle édition de la carte « le campagnon » est proposée gratuitement aux Genevois pour encourager à découvrir la campagne genevoise et ses producteurs.

Editée en partenariat avec l'Office de promotion des produits agricoles de Genève, le service des activités de plein air de l'Etat de Genève et Genève Tourisme, cette carte recense les chemins de randonnée pédestre balisés, les itinéraires vélos balisés, les sentiers nature, les parcours Vita, les aires de pique-nique, les marchés à la ferme, les domaines viticoles, les campings et bien d'autres informations utiles. Deux nouveautés ont fait leur apparition sur l'édition 2013 : les balades viticoles et les chemins sans obstacles balisés.

La carte est disponible gratuitement à l'accueil de la Mairie de Vernier.

Informations :

www.espace-terroir.ch – [facebook.com/espaceterroir](https://www.facebook.com/espaceterroir)

Théâtre estival à Vernier

Du 9 au 27 juillet, le service culturel fait la part belle au spectacle vivant avec *George Dandin ou le mari confondu*, une pièce de Molière, donnée par la Compagnie Argos dans le parc Chauvet-Lullin.

George Dandin ou le mari confondu a été créée le 18 juillet 1668 à l'occasion du « Grand Divertissement royal de Versailles » célébrant le Traité d'Aix-la-Chapelle qui met fin à la guerre entre la France et l'Espagne. La pièce était à l'époque une « comédie ballet » : les scènes parlées étaient entrecoupées de scènes musicales. La Compagnie Argos s'inspire de cette construction en intégrant l'univers des chansons françaises et la musique des années 1960, et le formidable dynamisme de l'époque dans laquelle la nouveauté, l'inventivité et l'esprit rebelle se heurtent aux violences guerrières et au conformisme bourgeois.

George Dandin ou le mari confondu raconte l'histoire d'un riche paysan qui décide de conquérir la reconnaissance sociale en achetant un titre de noblesse par mariage interposé. Sa femme se laisse courtiser par un vicomte voisin. Dandin n'a de cesse de prouver, aux yeux de tous, cette inconduite. Vaut-il y parvenir ? Vous le découvrirez dans le cadre idyllique du parc Chauvet-Lullin du 9 au 27 juillet.

Avec Pierre Dubey (George Dandin), Jane Friedrich (Madame de Sotenville), Dominique Catton (Monsieur de Sotenville), Barbara Tobola (Angélique), Madeleine Piguët Raykov (Claudine), Gaël Kamilindi (Clitandre), Laurent Annoni (Lubin), Darius Peyamiras (Colin).

Mise en scène : Darius Peyamiras – Décor et costumes : Gilles Lambert – Lumière : Philippe Favre et Philippe Riesen
Réalisation des costumes : Mireille Dessingy – Répétiteur chant et arrangement : Daniel Perrin
Coproducteur : Ville de Vernier et Compagnie Argos * Théâtre

INFO

Du 9 au 27 juillet à 21h

Parc Chauvet-Lullin,
rue du Village 57
1214 Vernier

Buvette et petite restauration dès 19h, accès au gradin 10 minutes avant la pièce
Relâches : dimanches et lundis
Durée du spectacle : 1h50 avec entracte

Billets en vente sur www.vernier.ch/billetterie, au Stand Info Balaxert, au service culturel Migros Genève ou au service de la culture, tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch

Annulation en cas de pluie le spectacle est annulé. Plus d'infos au tél. 1600 rubrique 5 dès 18h. Vous pouvez reporter la représentation annulée à une date ultérieure, il vous suffit de contacter le service de la culture.

Personnes à mobilité réduite

Dans le dessein d'accueillir convenablement les personnes à mobilité réduite, nous vous prions de bien vouloir nous informer de votre venue lors de la réservation de votre place.

* Avec le soutien de la Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle sportive et sociale, la Fondation Ernst Göhner, l'Aéroport de Genève et Migros pour-cent culturel.



A LA MACAV

Jusqu'au 28 juin 2013

Rue du Village 52, 1214 Vernier

«Aéro-lettres», Tableaux techniques mixtes par Virginia Santoro

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements : tél. 079 401 01 90.

Détendez-vous en plein air !

CINÉMA EN PLEIN AIR

Grâce à une collaboration entre le service de la culture et l'ABARC, retrouvez cette année des projections en plein air gratuites aux Avanchets et à Châtelaine. Venez nombreux, amenez vos couvertures et votre pique-nique !

Découvrez le programme des films 2013 ainsi que les informations utiles sur www.vernier.ch/culture

Du 5 juillet au 24 août

Projection dès la tombée de la nuit
Buvette dès 19h

Lieux

Avanchets : rue François-Dufour, à côté de l'espace de jeux pour enfants de Carqueron, et

Châtelaine : Parc de Balaxert

Renseignement:

service de la culture, tél. 022 306 07 80
culture@vernier.ch



LECTURE-TRANSAT

Les trois bibliothèques de Vernier viennent à votre rencontre cet été. Quoi de plus agréable que de s'installer dehors pour lire ou feuilleter un magazine ? Qui plus est, dans un transat mis à disposition pour vous... Nous proposons des livres et magazines divers pour adultes et enfants. Des transats et couvertures sont mis à disposition. Pas de réservation, chacun est libre de s'y installer où et quand il le souhaite. Annulation si mauvais temps !



Châtelaine

Du 1^{er} au 11 juillet 2013

Place de Châtelaine

Avanchets

Du 15 au 25 juillet 2013

Près de la patageoire des Avanchets

Vernier-Village

Du 29 juillet au 22 août 2013

Véranda et parc de la Maison Chauvet-Lullin

Du lundi au jeudi de 14h à 17h30 dans les trois lieux.

Renseignement: www.vernier.ch/biblio

Bibliothèque de Châtelaine, tél. 022 306 07 97

Bibliothèque de Vernier, tél. 022 306 07 98

Bibliothèque des Avanchets, tél. 022 306 07 96

CHAISES LONGUES, BUVETTES ET ACTIVITÉS ESTIVALES DANS LES PARCS



La Ville de Vernier propose durant les mois de juillet et d'août des lieux de détente avec des chaises longues, parasols, buvettes, jeux extérieurs, jeux d'eau, etc.

Au Parc de Balaxert
Du 3 juillet au 25 août

Mardi – dimanche : 11h30 – 18h30

Chaises longues, jeux extérieurs, jeux d'eau, bibliothèque de rue et animations.
Projection de films durant les soirées de fin de semaine du mois d'août

Contact : Serge Koller, tél. 079 643 37 11.

Au Parc des Libellules
Du 10 juillet au 17 août

Mercredi – samedi : 16h-19h

Possibilité de prolonger les soirées, inscriptions à la buvette. Baignades et jeux d'eau, buvette, grils à disposition et chaises longues, jeux d'extérieur, animations.

Contact en juillet : Alexandra Pittet, tél. 079 558 98 52.

Contact en août : Johanna Velettri, tél. 079 724 32 21.

Avec VerniSel, mettez votre Grain de SEL partout !



SEL veut dire « Système d'Echange Local ». C'est une association dont les membres échangent entre eux des services, des savoirs et des biens. Les échanges sont mesurés dans une unité autre que l'argent, les Grains de Sel, dans le désir d'évoluer vers plus de citoyenneté et de solidarité.

Pour certains, le SEL permet de suivre un cours, de donner un coup de main ou de « vendre » des objets dans un cadre convivial sans toucher à son porte-monnaie. Pour d'autres, le SEL répond à un choix de vie, une envie de se positionner, de résister au système dominant.

Pour changer, échangeons!

Les membres se découvrent beaucoup plus « riches » grâce aux échanges qu'ils effectuent, puisque la vraie richesse est

constituée par les biens et services que les membres sont capables de créer ou d'offrir, et non par ce que le marché veut bien offrir.

Comment ça marche? Les offres et demandes paraissent le site. Les membres prennent contact entre eux pour faire un échange. Ils s'accordent sur sa valeur en « grains de sel », et font l'échange. Ensuite, un des membres saisit l'échange sur le site, l'autre le confirme et voilà, l'échange est comptabilisé.

Les offres | envie de partager une passion ? Tant de personnes ont des talents,

« Sophie garde le chat de Paulo qui accroche des tableaux chez Aude qui a fait un beau gâteau pour Carlos qui donne un soutien scolaire à Lise qui danse avec Fabrice qui donne des livres à Marco qui initie Jade à internet qui a cueilli des fleurs pour Alex qui répare un meuble pour Sophie. »

des compétences aucune-ment valorisés par le marché: grand-mères spécialistes en dentelles, mères de famille couturières ou cuisinières émérites, personnes handicapées avec talents artistiques, etc., la liste est longue!

Les demandes | grâce au système SEL, elles découvrent soudain des personnes qui ont justement besoin du service qu'elles sont capables d'offrir, et cela au moment opportun pour elles, qui ne correspond que rarement à un horaire de bureau ou d'usine. Ces personnes, souvent modestes, qui avaient coutume de se sous-estimer, s'en trouvent valorisées.

Chacun possède une richesse à donner aux autres; il suffit d'être à l'écoute de ses différences. Alors n'attendez plus, rendez-vous sur www.vernisel.ch! Pour une fois qu'on vous encourage à mettre votre Grain de SEL partout...

Information | Sur www.vernisel.ch, une vidéo de 13 minutes explique les fonctionnalités de base nécessaires pour débiter sur le site du Système d'Echanges Local (SEL).

Contact | Association VerniSel, Maria Caslei – www.vernisel.ch vernisel@hotmail.ch

BOUTIQUE 2000 « DU DÉJÀ PORTÉ » AU LIGNON

Les bénévoles de la Boutique 2000 du Lignon souhaitent à ses fidèles clientes et clients des vacances d'été pleines de joie et de bonheur.

La boutique sera fermée du lundi 1^{er} juillet au 23 août 2013.

Au plaisir de vous revoir à partir du lundi 26 août 2013.

Dès cette date nous réceptionnons des vêtements automne-hiver.

Nous recherchons toujours une ou deux bénévoles pour une demi-journée par semaine: contactez-nous au tél. 022 796 41 81 – 079 301 14 17 – 022 796 59 12.

Adresse : place du Lignon 32, rez inférieur, derrière l'église catholique du Lignon.

Parking au centre commercial. TPG lignes 7, 23, 9, 51, arrêt « Cité du Lignon ».



FÊTE DES PROMOTIONS

Vendredi 28 juin 2013

Préau de l'école des Ranches
Rue du Village 6, 1214 Vernier

Programme

18h30, Cortège dans la rue du Village avec les écoles et les autorités de la Ville de Vernier, la fanfare municipale de Vernier et diverses animations: de nouveaux jeux à découvrir, carrousels et châteaux gonflables. Divers stands de restauration et buvette tenus en majorité par les sociétés communales.



Illustration: Annick Caretti

Dès 20h, Animations sur scène avec la fanfare municipale, démonstration de danse par le Groupe Hip-Hop Danse Jeunes du Lignon, l'AMR et les Pipes and Drums

Dès 22h, Bal avec l'orchestre Calypso

Point rencontre à côté de la scène

Bus 6, 19, 28 – arrêt « Vernier-Ecole »

En cas de mauvais temps:
Tél. 1600 rubrique 1 dès 17h

Service de la culture,
tél. 022 306 07 80
culture@vernier.ch
www.vernier.ch/evenements

SACS-SURPRISE POUR LES VACANCES À LA BIBLIOTHÈQUE!

Cet été, les enfants de 0 à 12 ans pourront emprunter des sacs-surprise remplis de livres. Chut! Vous n'en saurez pas plus... Laissez-vous tenter: vous choisissez un sac de la bonne couleur et c'est à la maison que vous découvrez son contenu...

A la bibliothèque de Vernier jusqu'au 20 août

A la bibliothèque de Châtelaine du 1^{er} juillet au 31 août

Information

Bibliothèque de Vernier
Rue du Village 57
Tél. 022 306 07 98

Bibliothèque de Châtelaine
Av. de Châtelaine 81
Tél. 022 306 07 97

**Horaires d'été des bibliothèques
Du 29 juin au 1^{er} septembre 2013:**

Avanchet: lundi de 15h à 18h30

Châtelaine: jeudi de 16h à 20h

Vernier: mardi de 16h à 20h

EXPO-VENTE « TALENTS DE NOS QUARTIERS »: ÉDITION 2013

Nous avons le plaisir de vous informer que nous renouvelons la manifestation pour la mise en valeur de talents d'art et d'artisanat de notre commune. Nous invitons toute personne habitant Vernier intéressée à présenter ses œuvres et/ou les vendre ainsi que les associations verniolanes encourageant les loisirs créatifs à s'annoncer par courriel à dominic.courrier@gmail.com ou à nous contacter au tél. 076 340 96 07 d'ici **au 15 août 2013**.



L'événement aura lieu les **samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre 2013**. La revente d'objets est interdite pour garder notre authenticité. Aucune cotisation ou commission n'est, sauf imprévu, requise. Cependant, nous demandons un engagement personnel dans l'organisation de l'exposition et une belle dose d'enthousiasme! Bienvenue à toutes et à tous!

D.C., dominic.courrier@gmail.com, tél. 076 340 96 07.

Nouvelle génération et vieux papiers : on s' comprend ou bien ?

Le 14 mars dernier, le service de la cohésion sociale invitait les Verniolans, jeunes et moins jeunes, à un spectacle interactif pour réfléchir autrement sur les problèmes de communication entre générations.



Le 14 mars dernier, des habitants de Vernier se sont réunis à la Salle des fêtes des Avanchets pour un spectacle interactif présenté par le Théâtre Caméléon et intitulé « Nouvelle génération et vieux papiers : on s' comprend ou bien ? ».

Avec cette manifestation, le service de la cohésion sociale invitait les Verniolans, jeunes et moins jeunes, à réfléchir autrement sur les problèmes de communication et de regards que chacun porte sur l'autre : « les jeunes... », « les vieux... ».

La compagnie du Caméléon existe depuis 1994. Ses objectifs sont de créer, diffuser et présenter des animations traitant des thèmes de société. Pour ce faire, elle utilise des techniques inspirées par le théâtre de l'opprimé d'Augusto Boal. La compagnie est spécialisée dans les animations interactives en matière de communication.

Grâce aux outils inventés par Augusto Boal et grâce au

savoir-faire des comédiens, le Caméléon ouvre le débat et permet ainsi aux spectateurs, enfants comme adultes, de devenir les acteurs de leur propre vie.

Le thème du spectacle présenté aux Avanchets s'articulait autour de la communication et des conflits entre les générations. Les scènes jouées par les comédiens abordaient des situations du quotidien : par exemple, une dame âgée qui hésite à aller chercher son courrier parce que deux jeunes discutent devant les boîtes aux lettres, des seniors qui n'osent pas dialoguer avec les jeunes.

Le public présent lors de cette soirée était très attentif, d'une grande vivacité d'esprit et vraiment disponible pour monter sur scène afin d'essayer des propositions, toutes plus créatives les unes que les autres.

Qu'ils aient 9 ans ou 82 ans, la volonté de tenter le dialogue avec les personnages du scénario est allée bon train. Parfois avec astuce et malice, avec intérêt ou force, toutes sortes de propositions furent jouées. La créativité et l'humour étaient au rendez-vous.

Le seul regret de la soirée... l'absence de la tranche d'âge des 15 à 35 ans. En effet, si les échanges qui ont eu lieu étaient de qualité, les « jeunes » étaient peu nombreux et leur participation nous a manqué. Cependant, les témoignages des participants inscrits sur des flaps à la sortie du spectacle confirment le sentiment des organisateurs et des comédiens : « soirée très intéressante », « à refaire dans d'autres quartiers ».

APPEL POUR LA SUITE

À la fin de la soirée, quelques habitants se sont inscrits pour poursuivre la démarche. Ils ne sont cependant pas assez nombreux pour constituer un groupe qui puisse proposer d'autres activités sur ce thème : si vous êtes intéressé-e-s, nous vous invitons à téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70 (lundi – vendredi, 9h-12h et 13h-16h, fermé le mardi matin). C'est avec plaisir que nous organiserons une rencontre entre personnes intéressées afin de réfléchir à la suite!



Succès pour les plantons ProSpecieRara et les géraniums !

Samedi 11 mai 2013, les serres du centre d'entretien de la Ville de Vernier ont accueilli un grand nombre de visiteurs à l'occasion du deuxième marché aux plantons ProSpecieRara et aux géraniums.

Suite à l'engouement de la population l'an dernier, le service de espaces verts a reconduit l'événement, plus motivé que jamais, et ce toujours en collaboration avec ProSpecieRara, la fondation suisse pour la diversité patrimoniale et génétique liée aux végétaux et aux animaux.

C'est avec un enthousiasme non dissimulé que le public s'est déplacé pour ce deuxième marché aux plantons et géraniums verniolan. À l'affiche : vente de plantons et de semences, dégustations de produits, expositions de chèvres, moutons et volaille.

Dès l'ouverture, victimes de leur succès, les différents marchés (plantons de légumes, marchand grainier ou marché aux géraniums) ont été assaillis par les nombreux visiteurs qui ont dû faire preuve de patience.

Au son des cors des Alpes du groupe « L'Etoile » du Grand-Saconnex, petits et grands ont particulièrement apprécié les animaux de races anciennes protégées présents à cette occasion ainsi que l'assiette ProSpecieRara préparée avec soin par les jardiniers de la Ville de Vernier. Les visiteurs ont donc pu se restaurer tout en dégustant des saveurs de légumes, viandes ou fromage parfois oubliés.

Les bénévoles de l'association « Lumière pour Haïti » étaient également présents avec un stand. Cette association prend en charge le fonctionnement de cinq écoles primaires et d'un centre professionnel situés notamment au cœur du bidonville Cité Soleil et offre à plus de 1'000 élèves un repas chaud par jour. Leur stand a permis d'informer sur les objectifs de l'association et de récolter

des fonds pour aider les enfants touchés par des problèmes de sous-développement à Haïti.

Ce marché reste une occasion unique de trouver des variétés de plantons rares et menacées, un large assortiment de semences commercialisées sous le label ProSpecieRara, et ce tout en passant de beaux moments en collectivité. En outre, il met en valeur la richesse et la diversité agricole locale dont la sauvegarde reste une préoccupation première pour la Ville de Vernier.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour la troisième édition de notre traditionnel marché aux plantons!

Le marché aux plantons, c'est aussi une occasion de découvrir des animaux de ferme de races menacées, pour la joie des petits comme des plus grands.



Des Avenirien dans le Plat-Pays

A 5h du matin, le 18 mai dernier, sous une bise genevoise un peu frisquette, quarante musiciens et amis de l'Avenir accordéoniste de Châteline ont quitté la Suisse en car, encore endormis, pour donner un concert exceptionnel au Musée des instruments de musique à Bruxelles.

Après un long, très long périple à travers la Suisse, le Luxembourg et la Belgique, nos musiciens arrivent enfin en terre bruxelloise en pleine GayPride, dans les rues bondées par les chars et les manifestants. Trouver l'auberge de jeunesse où ils doivent loger n'est pas de tout repos! Le car parké, les valises ouvertes, ils ont une faim de loup et partent à l'assaut de la capitale belge, découvrant des spécialités culinaires connues ou moins connues: gaufre, carbonnade, stoemp, petites grises, bloempanch, spéculos, chocolat et bien sûr, les fameuses bières belges!

Le lendemain, après avoir récupéré de la nuit bien remplie, nos Avenirien partent dans les rues, flânent au Marché aux puces de la place du Jeu-de-Balle, poussent la porte des antiquaires, prennent le soleil sur les terrasses des bistros (si, si, il y avait du soleil!).

A 15h, direction le Musée des instruments de musique: le groupe de rue – haut en couleurs! – LècheBéton commence les réjouissances devant les portes du musée, attirant les badauds avec des mélodies folk, entre montagnes suisses et sentiers balkaniques. Les deux orchestres de l'Avenir – Mezzo et Forte – prennent ensuite la relève, entraînant le public avec des airs de swing, de la chanson française... et bien sûr, des

morceaux typiquement helvétiques! Les applaudissements nourris récompensent les musiciens, qui profitent, heureux mais crevés, d'une dernière soirée à Bruxelles.

Lundi matin, sous un ciel plombé et une pluie battante, les bagages et les instruments sont hissés dans le car: adieu la Belgique, le moment du retour a sonné! C'est avec tristesse que l'orchestre rentre, après un voyage malheureusement trop court, mais qui laissera des souvenirs impérissables de musique, de fous rires et d'amitié.

Merci à la Ville de Vernier qui a soutenu ce projet accordéonistique, premier d'une longue série d'événements pour les 80 ans de cette société verniolane. Avidé de nouvelles aventures et découvertes musicales, l'Avenir attend son prochain voyage avec impatience et conclut avec le grand Jacques: «Au suivant!»...

Pour l'Avenir accordéoniste de Châteline,
Magali Bossi

PLUS D'INFOS SUR NOS COURS ET ORCHESTRES:

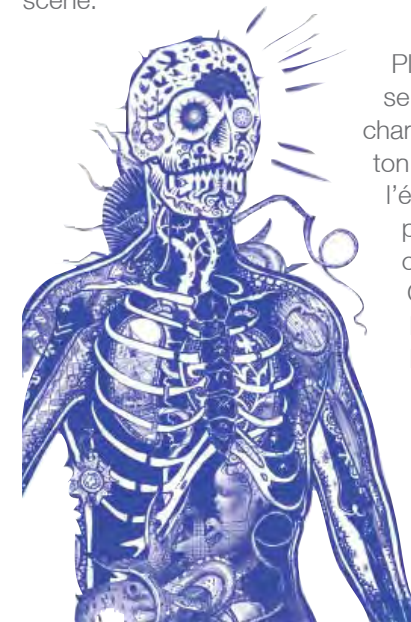
www.accordeon-avenir.ch
president@accordeon-avenir.ch
Tél. 022 782 05 89.



Vernier sur Rock revient en octobre et étend son tremplin

Après le succès de son édition 2012, le Tremplin Jeunes Artistes de Vernier sur Rock se déroule cette année dans une version augmentée, prolongée dans le temps et améliorée. Il s'achèvera par une grande finale au festival, de retour à la Salle des fêtes du Lignon les 10, 11 et 12 octobre.

Réservé aux artistes genevois, ce tremplin montre, année après année, l'extraordinaire qualité et le dynamisme de la scène locale. Le festival étend donc le concept, en organisant quatre soirées de sélection d'avril à septembre. Alors que cinq groupes étaient sélectionnés jusque-là pour s'affronter lors d'une soirée unique, ils sont 16 en 2013 à se mesurer sur scène.



Plusieurs dizaines d'artistes se sont inscrits pour avoir la chance de succéder à Cotton Mount, gagnant lors de l'édition 2012. Les quatre premiers demi-finalistes ont été départagés à la Carambole, au Lignon, le 27 avril, les suivants à l'Undertown de Meyrin le 24 mai, et quatre autres au Chat Noir le 15 juin. Une dernière sélection aura lieu à l'ABARC à Vernier le 21 septembre pour compléter l'affiche de la finale.

Le lauréat rejouera sur scène le 11 ou 12 octobre 2013, selon la programmation. Il gagnera deux jours d'enregistrement au studio Taurus au Lignon et sera programmé en tête d'affiche lors de la finale du Tremplin 2014. Il bénéficiera également d'un conseil en promotion dispensé par un professionnel.

La programmation de la 29^e édition du festival sera dévoilée en septembre. Toujours à l'affût de découvertes et d'artistes prometteurs, le Vernier sur Rock continue sur sa ligne musicale qui lui a permis de programmer de nombreux artistes aujourd'hui de renommée internationale avant les autres, de Radiohead à Placebo en passant par Beck, Ben Harper et bien d'autres. Rendez-vous en octobre, et déjà fin septembre pour soutenir les quatre derniers concurrents du Tremplin: The Monkberry Moon Orchestra, Air'Box, The Staches et The Overtuned.

PROCHAINES DATES

21 septembre

ABARC, Vernier, 4^e tremplin.

10 octobre

Salle des Fêtes du Lignon, Finale du tremplin.

11 et 12 octobre

29^e Festival Vernier sur Rock.

Informations sur verniersurrock.ch

COUP DE CŒUR LITTÉRAIRE

La justice en question, expérience d'une médiatrice

Janie Bugnion, médiatrice bénévole aux Libellules, nous dévoile dans son livre, à la lumière d'une analyse comparative et de cas concrets, comment la médiation permet de répondre à la souffrance engendrée par le conflit.

La justice en question, expérience d'une médiatrice, Buenos Books International, 2013.

Disponible en prêt dans les bibliothèques de Vernier, sur www.amazon.fr; www.buenosbooks.fr

Des versions électroniques gratuites sont également disponibles sur Internet.

Comme il est tant attendu, nous avons le plaisir de vous informer qu'il revient...



Le Vide-Grenier d'Aire-Le Lignon
Samedi 31 août 2013
sur la place du Lignon

- Le vide-grenier aura lieu par n'importe quel temps, prévoyez donc un abri au cas où le temps ne serait pas clément.
- Les personnes désirant tenir un stand voudront bien se faire connaître à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous, ce qui assurera la réservation d'un emplacement.
- Les emplacements seront indiqués à partir de 8h après le paiement de l'inscription d'un montant de CHF 2.-.
- Vous pourrez disposer d'une table et d'un banc contre caution de CHF 20.-.
- Aucune installation ne doit endommager le domaine public.
- La vente de boissons et de nourriture ne sera pas acceptée.
- La circulation sur la place du Lignon n'est pas autorisée.** Veuillez prendre vos dispositions pour le déchargement et chargement de vos affaires. Le parking du centre commercial ainsi que celui derrière l'église seront accessibles.
- Les professionnels de la brocante voudront bien s'abstenir de participer à ce vide-grenier.
- Chaque participant est responsable de ses affaires. En cas de vol, de dégâts ou d'accidents, les organisatrices ne seront pas tenues pour responsables.
- La vente des objets se déroulera entre 10h et 17h.
- Après 17h, les participants voudront bien reprendre leurs invendus afin de laisser place nette.

Nous espérons que cette manifestation remportera autant de succès que les années précédentes et attendons vos inscriptions.

Pour tous renseignements: Marilou Matias-Schmidt, tél. 079 635 28 31.



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE VIDE-GRENIER DU 31 AOÛT

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

N° postal: _____ Localité: _____

Tél. _____

Besoin d'une table : Oui Non

Talon à retourner avant le 19 août à :

M^{me} Marilou Matias-Schmidt, avenue du Lignon 15, 1219 Le Lignon

Rencontre Café-Mignardises : retour sur une journée d'évasion

Lundi 8 avril 2013 à 15h, au Centre de Quartier de Poussy à Vernier, M. Bernard Pichon a donné une conférence sur « l'esprit du voyage » dans le cadre des Rencontres Café-Mignardises pour seniors des trois quartiers de Vernier. Cet homme, empreint de simplicité et charismatique, a présenté ce qui l'a amené à changer d'orientation et comment il s'est envolé vers des pays lointains avec pour seul compagnon un léger bagage, une petite caméra et un appareil photo.

Bernard Pichon a présenté des films sur la Birmanie et sur l'Argentine. Nous avons découvert des paysages magnifiques et des images de toute beauté qui sortent des sentiers battus. Il nous a raconté des anecdotes sur ses voyages car il aime avant tout créer des liens avec les gens, apprendre sur leur manière de vivre, connaître leurs préoccupations qui ne sont pas si différentes des nôtres: travail, santé, éducation, subvenir aux besoins de ses enfants, les nourrir, leur donner un toit pour se loger.

Bernard Pichon a cette sensibilité et cette empathie envers les gens qu'il transmet et que toute personne qui le côtoie ressent. Lorsqu'il parle des pays parcourus et des personnes rencontrées, à travers ses paroles et sa façon d'expliquer ce qu'il a vécu, il nous donne l'envie



Conférence sur l'esprit du voyage avec Bernard Pichon.

de partir et de découvrir de nouveaux horizons.

Lors de cette rencontre, il nous a tout simplement apporté un moment de rêve et un regard différent sur les façons de

voyager. Ce fut un moment chaleureux qui a permis au public de s'évader de la grisaille et d'oublier le temps d'une après-midi le quotidien.

Michèle, membre du groupe de préparation des Rencontres Café-Croissants des trois quartiers

Les Rencontres Café-Mignardises sont issues des Rencontres Café-Croissants qui ont lieu dans chaque quartier de la Ville de Vernier. Ces rencontres s'adressent à toute personne dès 50 ans et permettent de traiter des préoccupations des habitants ou plus largement d'aborder des sujets ludiques et enrichissants. La prochaine Rencontre Café-Mignardises aura lieu au printemps 2014 et les prochaines Rencontres Café-Croissants des trois quartiers (Libellules, Lignon et Vernier-Village) auront lieu en octobre 2013. Ces rencontres sont organisées par des retraités des quartiers de Vernier et sont soutenues par le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier et le Centre d'animation pour retraités (CAD) de l'Hospice général.

REPAS POUR LES AÎNÉS PAR LES BÉNÉVOLES DE BÉNÉVERNIER

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e? BénéVernier vous invite à partager un repas convivial! Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les **lundis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40**. Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas.



A la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Chemin de Champ-Claude 7, les jeudis suivants :

Jeudi 4 juillet 2013
Jeudi 18 juillet 2013

En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

Appel: nous cherchons des bénévoles pour visiter des aînés !

Le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier met en place un nouveau projet pour cet automne: le Réseau Seniors Vernier.

Vous avez quelques heures par mois à offrir à une personne âgée pour partager un moment agréable et chaleureux:

- lors d'une visite à domicile;
- lors d'une balade;
- autour d'un café, dans un tea-room tout proche;
- en partageant une passion commune;
- et encore de bien d'autres manières à découvrir ensemble !

Nous vous offrons:

- une formation spécifique;
- un suivi assuré par des professionnels;
- l'occasion d'échanges riches et de qualité.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez le service de la cohésion sociale au tél. 022 306 06 70 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h (fermé le mardi matin) ou par courrier électronique à l'adresse seniors@vernier.ch

SORTIE 2013 POUR SENIORS DES AVANCHETS : BALADE EN BATEAU ET FILETS DE PERCHE !

Vous avez 55 ans ou plus et habitez les Avanchets ? Vous avez envie de vous évader le temps d'une journée et de passer des moments en toute convivialité ?

La prochaine excursion pour seniors devrait vous ravir ! Au programme: une balade en bateau sur le lac Léman suivie d'un bon repas avec au menu des filets de perche à Rolle.

Horaires | Jeudi 19 septembre 2013 de 9h45 à 17h30 environ.



Départ: débarcadère du Mont-Blanc à 9h45. Transport: par vos propres moyens jusqu'au débarcadère, retour en car aux Avanchets à 17h30 environ.

Inscriptions | Indispensables auprès du service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier, tél. 022 306 06 70 (9h-12h/13h-16h, sauf mardi matin) – seniors@vernier.ch.

Prix | CHF 35.– par personne tout compris avec eau minérale (paiement obligatoire à l'avance, des informations complémentaires vous seront données lors de votre inscription.)

Personnes à mobilité réduite | accompagnant obligatoire.

Cette activité pour seniors est issue des Rencontres Café-Croissants. L'excursion a été préparée par un groupe de retraités des Avanchets avec l'appui du Centre d'animation pour retraités (CAD), de la Maison de Quartier des Avanchets et de la Ville de Vernier.



Canicule = Solidarité

Il fait très chaud et vous vous inquiétez pour un proche ou un voisin ? Avant tout, faites boire cette personne, puis contactez le secrétariat du service de la cohésion sociale au tél. 022 306 06 70 ou la ligne d'accueil des demandes de l'IMAD (anciennement FSASD) qui est ouverte 7 jours sur 7, tél. 022 420 20 00. Enfin, en cas de doute ou si ces numéros sont occupés, n'hésitez pas à appeler le 144 !

Du 3 au 7 juin, dans le cadre d'un projet d'utilité collective du service de la cohésion sociale destiné aux aînés, des

personnes ont été présentes, dans les lieux de passage, chaque jour dans un quartier différent, afin d'informer sur les bons réflexes à acquérir en cas de fortes chaleurs. Plusieurs articles paraissent également dans l'ActuVernier afin de sensibiliser la population et la rendre solidaire et vigilante avec les plus vulnérables.

Le service de la cohésion sociale adresse également un courrier aux habitants ayant 75 ans ou plus: nous les invitons à nous contacter s'ils souhaitent que nous les appelions en cas de fortes

chaleurs. Les personnes qui reçoivent des prestations de l'IMAD sont automatiquement contactées par ce service en cas de canicule.

Enfin, si le canton déclenche l'alerte, une procédure spéciale est coordonnée par le Conseiller administratif en charge: la voirie placarde un message d'alerte avec un numéro spécial auquel la police municipale et le secrétariat de la cohésion sociale répondent afin d'orienter les personnes. Si nécessaire, un agent de la police municipale se rend au domicile des personnes.



QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE?

GRANDES CHALEURS: RESTER AU FRAIS

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour tous et toutes. Les personnes âgées sont particulièrement menacées: elles ont besoin d'une aide et d'un suivi réguliers. Soyons solidaires: la santé des personnes âgées est l'affaire de tous. Nous devons leur prêter attention, surtout si elles sont seules ou dépendantes.

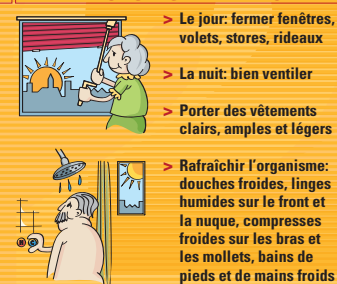
3 RÈGLES D'OR POUR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DES GRANDES CHALEURS

1 SE REPOSER



> Rester chez soi, réduire l'activité physique

2 LAISSER LA CHALEUR DEHORS – SE RAFFRAÎCHIR



> Le jour: fermer fenêtres, volets, stores, rideaux
> La nuit: bien ventiler
> Porter des vêtements clairs, amples et légers
> Rafrâichir l'organisme: douches froides, linges humides sur le front et la nuque, compresses froides sur les bras et les mollets, bains de pieds et de mains froids

3 BOIRE BEAUCOUP – MANGER LÉGER



> Boire frais régulièrement (au moins 1,5 l par jour), sans attendre d'avoir soif



> Repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes, produits laitiers. Veiller à consommer assez de sel

SYMPTÔMES POSSIBLES D'UN COUP DE CHALEUR:
Faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires.
Il faut agir immédiatement! Faire boire, rafraîchir la personne, appeler un médecin.

Editeur: Office fédéral de la santé publique (OFSP)
Dessiné d'information «Que faire en cas de canicule?» de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), www.canicule.ch, © 2007

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Office fédéral de la santé publique OFSP
Office fédéral de l'environnement OFEV



En cas de fortes chaleurs:

- Boire de l'eau régulièrement
- Se protéger de la chaleur
- Refroidir son environnement
- Rester en contact

Les signaux d'alarme qui doivent vous faire réagir en cas de fortes chaleurs:

- Température du corps élevée (+ 38°C)
- Pouls rapide
- Fatigue, faiblesse
- Maux de tête, crampes musculaires
- Troubles du sommeil
- Bouche sèche
- Confusions, vertiges, désorientation
- Nausées, vomissements, diarrhées

Sortie avec les enfants du Centre Aéré aux Evaux

Cette année, les enfants, les animateurs et les animatrices du centre aéré proposent aux aîné-e-s de la Ville de Vernier de passer une journée récréative avec eux, sur inscription.

Mercredi 10 juillet 2013

Prix: CHF 8.- par personne à payer sur place. Ce montant couvre les frais du repas avec les boissons.

Départ: En bus, départ depuis votre quartier, entre 10h et 10h45, retour vers 16h30 (l'horaire précis sera fourni lors de l'inscription).

Repas: Salade tricolores, jambon à l'os, gratin dauphinois, jardinière de légumes, framboisier.

Animation: loto.

Délai d'inscription | mercredi 3 juillet

Inscriptions obligatoires auprès du service de la cohésion sociale, chemin de l'Etang 4, tél. 022 306 06 70. seniors@vernier.ch

Les transports sont offerts par la Ville de Vernier. Un transport spécial pour les personnes handicapées peut être commandé au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.



SPORTS

Stage d'été et école de plongée 2013

Le service des sports organise des cours de plongée sous-marine P.A.D.I. (Professional Association of Divers Instructors) à la piscine du Lignon et au lac jusqu'à mi-septembre 2013 en collaboration avec le Club Subaquatique de Vernier.

Les cours de plongée P.A.D.I. donnés, vont du brevet Open Water Diver à Dive Master. Quelques spécialités sont aussi au programme. Les cours sont donnés dans la philosophie P.A.D.I. c'est-à-dire en respectant les règles de sécurité sans paliers et avec du matériel moderne. Des brevets internationaux P.A.D.I. seront remis aux élèves qui réussissent leur examen.

Les cours sont donnés uniquement si le nombre de participants inscrits est suffisant. L'instructeur prendra contact avec chaque personne intéressée. Les horaires, les tarifs et les descriptifs des cours sont disponibles sur www.vernier.ch sous la rubrique sport / activités sportives.

Stage | Un stage de plongée sous-marine est organisé durant les vacances scolaires d'été pour les jeunes de 12 ans révolus

à 15 ans. Ce stage dure une semaine, du lundi au vendredi, et les jeunes sont pris en charge par un instructeur et des encadrants. En fin de stage, ils reçoivent le brevet P.A.D.I. de Open Water Diver ou celui de Junior Open Water reconnu dans le monde entier.

Baptêmes de plongée | Des baptêmes de plongée sont organisés pour les enfants dès 8 ans, adolescents et adultes. Ceux-ci ont lieu à la piscine du Lignon. Ils permettent de découvrir la plongée et de démontrer que ce sport est ouvert à tous. Des baptêmes sont également organisés au lac dès 10 ans.

Renseignements et inscriptions | Caisse de la piscine du Lignon, tél. 022 306 07 70
Lundi 11h – 19h15
Du mardi au samedi 9h30 – 19h15

Responsable école: José Cancela, tél. 079 691 35 60, formation@clubsubvernier.com – www.clubsubvernier.com

Nouvelles du printemps Beach-Volley de Châtelaine

Pour bien débiter la saison, le Beach Volley Club Vernier-Genève agrandit ses terrains! Ils seront désormais au nombre de trois et nous pourrons organiser des tournois directement « à la maison ». Cela est possible grâce à la collaboration de la fondation meyrinoise, de la Ville de Vernier et de la Ville de Genève.

Après le défrichage qui a eu lieu cet hiver, la Ville de Vernier a fait les travaux de nivellement du terrain et a posé une couche de tout-venant pour le drainage de la nouvelle surface de sable. Le 22 avril, nous avons posé le bidim et les poutres et le premier des huit camions de sable supplémentaire est arrivé. Armés de pelles, les quelques volontaires ont commencé un travail de fourmi: étaler le sable sur les 650 m³ des terrains! Au final, nous aurons 339 tonnes de sable, soit 226 m².

Parallèlement, nous avons terminé d'aménager la roulotte qui servira de local vestiaires et bureau du club. Elle est isolée, équipée d'un parquet, d'un frigo avec boissons et glaces, d'un four à micro-ondes et d'un grill. Les douches et les toilettes fonctionnent parfaitement, il ne manque que la musique et les joueurs! Le club organise des entraînements d'initiation au beach-volley, gratuits, qui auront lieu tous les soirs en fonction de

la météo du lundi au jeudi à 17h pour les juniors et à 19h pour les adultes, avec l'aide du Contrat de Quartier Châtelaine-Balexert. Les entraîneurs sont tous formés Jeunesse et Sport.

Le Beach Volley Club Vernier-Genève organise des tournois sur les terrains d'Henri-Golay cet été. Il y aura des tournois populaires pour tous les sportifs du quartier et d'ailleurs et des tournois officiels sous la direction de SwisVolley, la fédération suisse de volleyball.

Pour que ces événements soient festifs et agréables, nous tiendrons une buvette et nous animerons les terrains toute la journée. Vous pouvez devenir membre du club

et soutenir ainsi nos efforts pour le développement du Beach Volley à Genève, bénéficier d'une priorité sur l'infrastructure en dehors des tournois et participer librement à des entraînements organisés pour les compétiteurs du club. J'espère vous voir bientôt sur les terrains et me réjouir du bel été qui nous attend!

Nicolas Oestreicher
Président du BVC Vernier-Genève
www.beachcentergeneve.ch



Déchargement des huit camions de sable.



Tout le monde met la main au pâté (de sable)...



Entraînement sur le terrain en 2012.



DATES DES TOURNOIS DE BEACH-VOLLEY

7 juillet tournois juniors U17 masculin et féminin
20 juillet tournoi adulte A3 féminin
21 juillet tournoi adulte A3 masculin
1^{er} août tournoi mixte régional
10 août tournois juniors U15 masculin et féminin
11 août tournois juniors U19 masculin et féminin
17 août tournois adultes B1 masculin et féminin

GALA DE BOXE ANGLAISE

Avec le soutien de la Ville de Vernier et des sponsors privés, Ring Star Vernier (RSV) a le plaisir d'organiser un gala de boxe anglaise

Samedi 29 juin 2013

à la Salle des Fêtes du Lignon de 19h30 à 23h.

Prix d'entrée: CHF 20.-. Les jeunes en dessous de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Au programme, la boxe éducative (light), boxe amateur et la boxe professionnelle.

Contact: Larbi Houdi, président du RSV, tél. 079 771 97 70.

40^e Championnat suisse des espoirs de natation synchronisée

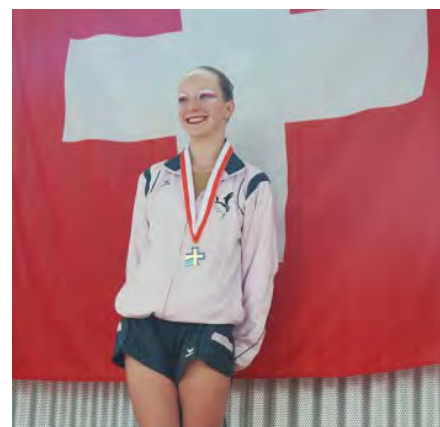
Environ 300 nageuses âgées entre 8 et 18 ans provenant de toute la Suisse se sont rencontrées lors d'un merveilleux moment artistique et aquatique le week-end dernier dans le cadre du 40^e Championnat suisse des espoirs de natation synchronisée à la piscine du Lignon. Un événement organisé par le club Dauphins Synchro Vernier.

Nos nageuses verniolanes ont remporté le titre de championne suisse en solo avec la belle Maxence Bellina en catégorie 2 (13-15 ans). L'équipe s'est

placée à la seconde marche et le duo de la même catégorie avec Maxence Bellina et Mélisande Jaccard s'est hissé à la 3^e place.

Des diplômes ont été distribués pour la 4^e place à notre nageuse Gladys Jaccard en solo et toute son équipe en catégorie 1 (16-18 ans) ainsi qu'à nos petites dauphines de la catégorie 3 (10-12 ans). Toutes nos félicitations!

Tous les résultats détaillés sur www.dauphins-vernier.ch.



Maxence Bellina, des Dauphins Synchro de Vernier, en catégorie 2 (13-15 ans), a remporté le titre de championne suisse en solo.

RETOUR SUR UNE MANIFESTATION HANDISPORT À LA PISCINE DU LIGNON

Le samedi 1^{er} juin 2013, la piscine du Lignon a accueilli une compétition de natation, nommée Halliwick, pour personnes en situation de handicap. Cinquante-deux nageurs et nageuses y ont participé, venant de toute la Suisse.

L'aide d'une cinquantaine de bénévoles a permis le bon déroulement de cette manifestation.

Nageurs, entraîneurs et parents du groupe Handisport Genève.



La compétition Halliwick est une course complètement ouverte, sans distinction de handicap, d'âge ou de sexe. Elle se base sur un principe handicap-temps avec des départs différés. Ainsi chaque nageur part avec la même chance de gagner.

Une autre caractéristique de cette manifestation est le silence absolu tant que le dernier nageur n'est pas parti, ce qui permet à chaque compétiteur d'entendre son top de départ.

Deux médailles d'or et une d'argent ont été remportées par les nageurs et nageuses genevois.

Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur et le respect de chacun et chacune.

Les organisatrices remercient la Ville de Vernier et le service des sports pour la mise à disposition de la piscine et du matériel ainsi que Handisport Genève pour le soutien administratif.

Pour le comité d'organisation Anne, Frédérique, Magali et Virginie

Tennis handisport au centre sportif du Bois-des-Frères

Le Swiss Open Starling Hotel Geneva ouvrira ses portes du 9 au 14 juillet 2013 au centre sportif du Bois-des-Frères.

Pour la 26^e fois consécutive, le tournoi international de tennis en fauteuil roulant réunira cet été les meilleurs joueurs de tennis mondiaux. A l'instar des années précédentes, la compétition est ouverte gratuitement au public qui aura la possibilité de suivre des matchs très disputés et de haut niveau, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'édition 2012 a été un grand succès avec plus de 120 matchs joués ayant réuni les meilleurs joueurs mondiaux. Les joueurs finalistes des tableaux féminins et masculins du Bois-des-Frères se sont ensuite défilés durant les Jeux paralympiques de Londres. Les vainqueurs du Swiss Open Starling Hotel Geneva 2012 sont également repartis de Londres avec l'or.

Esther Vergeer, meilleure joueuse incontestée durant 10 ans, ayant pris sa retraite, les matchs féminins risquent



Shingo Kunieda, vainqueur 2012, numéro un mondial, et Johan Nikles, le Genevois champion suisse de tennis en double (catégorie U16).

d'être particulièrement accrochés et devraient faire planer le suspense, jusqu'en finale. Dans le tableau féminin, nous retrouverons 5 joueuses du top 10 et notamment Sabine Ellerbrock, finaliste malheureuse en 2011 et 2012.

Chez les hommes, 6 joueurs du top 10 seront de la partie à Genève. Nous nous réjouissons de retrouver les Français Stéphane Houdet, tête de série n° 1 et Michael Jerémiasz, fidèles du tournoi depuis plusieurs années, et Maikel Scheffers qui ne s'était incliné qu'en finale contre le futur médaillé d'or des Jeux paralympiques.

Cet été, l'élite du tennis handisport sera à nouveau bien présente dès le 9 juillet au Bois-des-Frères, ce qui laisse

Esther Vergeer n'a pas perdu un seul match en simple depuis 2003.

présager de matchs particulièrement relevés, notamment lors des finales des 13 et 14 juillet. Il est d'ailleurs possible de vivre cet événement de l'intérieur en tant que volontaire en contribuant à l'organisation professionnelle du tournoi et à son ambiance familiale, tout en profitant des matchs. La programmation des rencontres sera publiée chaque soir pour le lendemain sur notre site Internet.

Amateur ou passionné, bénévole ou simple visiteur, n'hésitez pas à vous rendre sur place pour assister à un tournoi captivant organisé depuis plus de 25 ans! Vous pourrez également profiter de notre restaurant et des menus préparés par notre chef.

Info | www.swissopen-shgeneva.ch
Contact et inscriptions bénévoles:
secretariat@swissopen-shgeneva.ch

Promotion historique pour le Tchoukball Club Vernier

Cette fin de saison a été historique pour le Tchoukball Club Vernier. En effet, sept ans après la création du club et quatre ans après avoir créé son équipe de championnat, Vernier accède au cercle très fermé des huit meilleures équipes en Suisse et disputera dès septembre le championnat suisse en ligue nationale A. Revenons en détails sur cette belle performance.

Après une saison plus que satisfaisante (13 matchs / 12 victoires / 1 défaite), Vernier a terminé son exercice à la deuxième place de ligue nationale B. Pour parvenir à monter dans la ligue supérieure, elle a dû se confronter avec l'avant-dernière équipe de ligue nationale A. L'équipe contre laquelle Vernier a dû se mesurer a été Lausanne. Les Vaudois ont été champions suisses à plusieurs reprises au cours de la dernière décennie et ont également gagné plusieurs fois la Coupe suisse. Le défi était de taille et Vernier a tenu à le relever.

Le premier match s'est déroulé le 24 mai à Vernier et a mal débuté pour les hôtes.

En effet, la différence du niveau de jeu dans les deux ligues a été ressentie durant les deux premiers tiers-temps. Avec courage et détermination, Vernier a su résister et revenir au score. Malheureusement en vain. Lausanne s'est imposée de deux longueurs et menait donc, suite à ce premier match, 1-0 dans cette série.

Pour Vernier le verdict a été clair : pour monter en ligue nationale A, il fallait gagner les deux matches suivants alors que ceux-ci se jouaient à l'extérieur. Le deuxième match a eu lieu le 27

Les joueurs de Vernier après leur victoire lors du deuxième match de la série.



Action défensive de Vernier après une attaque lausannoise.

mai et l'équipe de Vernier n'avait plus le droit à l'erreur si elle voulait continuer à rêver de son ascension. Suite à l'expérience acquise après le premier match, Vernier a changé sa tactique de jeu afin de gêner l'expérimentée équipe vaudoise. Le match a été mené par Lausanne jusqu'aux dix dernières minutes, puis Vernier a accroché et dépassé les Vaudois au score, pour finalement remporter ce deuxième match. Soutenu par ses nombreux spectateurs, Vernier a réussi à prendre quatre

LE TCHOUKBALL : UN VÉRITABLE SPORT D'ÉQUIPE

Le tchoukball a été inventé à Genève à la fin des années 1960. Le Dr Hermann Brandt, spécialisé en médecine sportive, effectuait des recherches sur les sports d'équipe et l'agressivité dans le sport, lorsqu'il décida de concevoir un sport sans contacts et qui développe des attitudes fair-play. Le tchoukball était né... Mélange de volleyball, de handball et de squash, le tchoukball demande une vraie cohésion au sein de l'équipe qui est mixte. Tous les joueuses et joueurs sur le terrain sont complémentaires. Un sport passionnant, complet et défoulant de par l'absence d'obstruction, les gestes techniques demandés, le rythme soutenu des rencontres et de l'intelligence de jeu requise, le tchoukball est un sport particulièrement dynamique et plaisant à jouer.

longueurs d'avance dans les dernières minutes et à s'imposer avec la manière. Tout était ainsi relancé dans cette série de promotion/relégation : le dernier match s'annonçait d'ores et déjà rempli d'émotions et de suspense.

Le 31 mai à Lausanne, les deux équipes se sont rencontrées sur le terrain. Plus motivées l'une que l'autre. Vernier a débuté le match de la plus belle des manières en creusant un écart considérable en tenant tête durant 30 minutes. Grâce à leur expérience, l'équipe de Lausanne a réussi à revenir à deux points de retard à la fin du 2^e tiers-temps. A 15 minutes de la fin et du plus grand moment de son histoire, Vernier a mené une fin de match très tendue. Grâce à son grand esprit d'équipe et sa combativité, les Verniolans ont su garder la tête froide jusqu'à la dernière seconde de jeu pour s'imposer. Lorsque le dernier coup de sifflet a annoncé la fin du match et que le score était en faveur de Vernier, les joueurs ont laissé exploser leur joie et une énorme émotion s'est ressentie. L'objectif de la saison d'accéder à la ligue A a été réalisé. Des scènes de liesse et de communion entre les joueurs et son public euphoriques ont conclu cette magnifique soirée.

Les Verniolans se réjouissent d'ores et déjà de jouer la prochaine saison dans l'élite du tchoukball suisse et de démontrer qu'avec un esprit d'équipe à toute épreuve, le Tchoukball Club Vernier a de belles années devant lui.

Je tiens à remercier notre public qui nous a soutenus tout au long de la saison et qui a mis une ambiance festive lors de ces derniers matchs ainsi que les 11 membres de la première équipe : Mélina Gualda, Laurie Mohnhaupt, Pauline Mayer, Claudio Podda, Jonathan Morgade, Basil Petit, Hugo Brites, Bastien Seydoux, Neil Murphy et Jean-Loup Rémolif et Laurent Ludi. Un grand merci aussi à la Ville de Vernier pour son soutien.

Résultat final de la série de promotion/relégation :

Match 1 : Vernier – Lausanne 55-57

Match 2 : Lausanne – Vernier 47-51

Match 3 : Lausanne – Vernier 49-53

Laurent Ludi,
Président / Entraîneur / Joueur



LES ENFANTS DE VERNIER ONT AUSSI LEUR ENTRAÎNEMENT DE TCHOUKBALL !

Trois entraînements d'essai gratuits

Tous les mardis dans la salle de sport de l'école d'Aire:

- 17h30 à 18h30 : 8 à 12 ans
- 18h30 à 19h30 : 12 à 15 ans

Cotisation : CHF 60.- par semestre.

Matériel : pour commencer il suffit de prendre ses affaires de sport.

Faites-vous plaisir, en plus des entraînements, participez à des tournois de tchoukball !

Phase d'attaque pour Vernier : le but est que le joueur lausannois et ses coéquipiers ne puissent pas rattraper la balle après le rebond sur le cadre.

Accueil pour les 4-10 ans à Vernier-Village

La Maison de Quartier de Vernier L'Alibi s'agrandit afin d'élargir l'offre d'animation socioculturelle par la création d'un nouveau secteur 4-10 ans à Vernier-Village.

La délégation à la jeunesse a mis sur pied un groupe de travail sur un projet d'accueil des 4-10 ans au sein de L'Alibi. Ce groupe, constitué de partenaires-clés dont l'association des parents d'élèves de Vernier-Village et L'Alibi avait, depuis plusieurs années déjà, diagnostiqué des besoins pour les enfants dès 4 ans. En effet, jusqu'à présent l'accueil et les activités à la Maison de Quartier étaient proposés pour les 10-15 ans.

La Ville de Vernier a fait l'acquisition d'un bâtiment au chemin de Mouille-Galand 21 qui permettra à L'Alibi d'étendre son offre d'animation et de répondre aux attentes de la population. La délégation

à la jeunesse a présenté ce projet lors des auditions de la commission sociale, jeunesse et petite enfance en juin 2012. Les commissaires se sont prononcés favorablement sur la mise à disposition d'un budget d'animation et de rénovation du bâtiment. Lors d'une séance ouverte à la population le 26 novembre 2012, L'Alibi a officiellement annoncé sa volonté de s'agrandir en accueillant les enfants dès 4 ans.

Si les travaux, nécessaires à la réhabilitation de la villa au chemin de Mouille-Galand 21 qui accueillera L'Alibi, ne seront pas encore terminés en 2013, ce nouveau secteur sera actif dès le

mois de juillet. Il y aura un accueil semi-libre et des activités « centre aéré » pour les 4-15 ans sur le terrain contigu à la villa. En août, l'équipe d'animation accueillera les enfants dans le cadre du Centre Aéré de Vernier sur Sézegnin. Dès septembre, il y aura des activités, des sorties et des événements ponctuels dont le programme sera annoncé tout prochainement.

Contact | Maison de Quartier de Vernier L'Alibi, tél. 022 341 04 08. Service de la cohésion sociale, délégation à la jeunesse, tél. 022 306 06 70.

La plage Mouille-Galand est ouverte cet été déjà! | L'Alibi vous propose de jeter l'ancre dans la crique de Mouille-Galand, une petite arche de verdure, de loisirs et d'aventures pour les petits et les grands. Tous les après-midis du 1^{er} au 26 juillet, sous les feuillages, c'est la plage! Des activités d'été et des sorties gratuites sous forme d'accueil libre pour les enfants de 4 à 15 ans sont proposées.

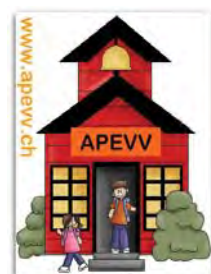
Horaire: lundi au vendredi de 14h à 20h.

Soirées grillades ouvertes à toute la population les vendredis jusqu'à 22h.

Lieu: chemin de Mouille-Galand 21, derrière les immeubles beiges.

Séance d'information obligatoire pour les parents mercredi 26 juin à 19h au chemin de Mouille-Galand 21, derrière les immeubles beiges.

Information | Maison de Quartier de Vernier, chemin de Champ-Claude 7, tél. 022 341 04 08. alibivernier.blogspot.com mq.vernier@fase.ch



L'Alibi
Maison de Quartier
de Vernier



Vive les grandes vacances au Jardin Robinson du Lignon!

Qui dit vacances d'été au Jardin Robinson du Lignon, dit libre de faire, dit libre d'être, dit équilibre ou être libre de tous les côtés!

Eh oui! le grand thème de l'été au Jardin Robinson du Lignon, c'est l'équilibre sous toutes ses coutures. L'équilibre sur une jambe, sur un fil, sur un poney, dans les arbres ou sur un ballon, la tête dans les nuages et les pieds dans l'eau. Mais c'est aussi l'équilibre alimentaire à travers nos repas partagés, sains et respectueux des valeurs de développement durable. Ou encore l'équilibre avec des jeux participatifs ouverts à tous où chacun a sa place en toute égalité et convivialité. C'est aussi étudier l'équilibre du monde du têtard sous microscope jusqu'au commerce équitable sur boîte de thé.

Mais attention, ce thème nous promet également bien des surprises car qui dit équilibre dit aussi son contraire: le dés-

équilibre, une autre facette plutôt marrante avec des délires et des moments de folie au rendez-vous.

Comme tu peux le constater, un programme croustillant t'attend, riche en surprises mais aussi avec nos habituelles sorties, nuitées, activités autour des animaux et jeux d'eau.

Si tu es curieux et que tu veux en savoir plus, rejoins-nous pendant les grandes vacances!

Horaires | Du 1^{er} juillet au 23 août (sauf le jeudi 1^{er} août, le centre sera fermé), du lundi au vendredi de 9h à 18h sur notre terrain. Pour manger avec nous, il faut être inscrit au Jardin Robinson du Lignon et venir avec CHF 5.- avant 10h.

Si tu n'es pas encore inscrit, rien de plus simple! Il faut habiter sur la commune de Vernier, avoir entre 6 et 12 ans et prendre rendez-vous avec tes parents avec les professionnels du lieu.

L'inscription ne se fait qu'une fois et coûte CHF 10.-. Elle est valable jusqu'à ce que tu rentres au cycle.



une soirée parents pendant les vacances d'été.

INFORMATION ET CONTACT

Jardin Robinson du Lignon
Place du Lignon 26
Tél. 022 796 70 66
www.jardinrobinson.ch



MAISON DE QUARTIER D'AÏRE-LE LIGNON

Mini-camps d'été à Champéry Du 16 au 18 juillet

Si tu as entre 8 et 14 ans, que tu aimes les activités sportives et de plein air, inscris-toi vite à la MQAL (12 places disponibles): jeux, baignades, activités sensationnelles et découvertes des loisirs de montagne te seront proposés. Nous logerons au chalet d'En-Haut situé à Planachaux, dans un cadre sauvage et pittoresque.

Prix : CHF 80.-, informations et inscriptions à la MQAL.



Une soirée parents pendant les vacances d'été.

MQJR CHÂBAL

Suite à l'annonce parue le mois dernier dans l'Actu-Vernier, nous remercions les personnes nous ayant offert des machines à coudre pour l'atelier couture.

Cet été ! Comme tous les étés, le Jardin Robinson offre un accueil libre pour les 5-12 ans le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h. Le vendredi, le Robinson ferme à 17h. Il est possible de rester manger sur place en s'inscrivant à la semaine. Cette inscription permet également de partir en sortie le jeudi.

Un accueil libre 12-17 ans se fera cet été à côté de la Maison jaune (maison Rolli) du 1^{er} au 12 juillet et du 12 au 23 août.

Horaires: lundi, mercredi 16h-20h, mardi et jeudi 13h-19h. Mardi et jeudi, il sera possible d'organiser une sortie ou une activité. Le vendredi, de 16h à 22h, un accueil sera à disposition de tous.

Appel à participation ! Création du logo et de l'identité de la Maison de Quartier et Jardin Robinson de Châtelaine-Balexert (Châbal).

L'association ChâBal fait appel à vos talents pour imaginer le dessin, la photographie, l'image idéale qui donnera un nouveau à la ligne visuelle de la MQJR.

Toutes les illustrations seront exposées à la MQJR et l'illustration choisie sera ensuite déclinée sur les divers sup-

Accueil Été Quartier

Du 1^{er} au 12 juillet et du 19 au 23 août 2013

Cette année, l'été s'est fait longuement désirer, alors plus une minute à perdre, il faut rattraper le temps perdu!

Venez donc nous rejoindre à la MQAL pour passer un « été tous ensemble ». Une multitude d'activités estivales vous seront proposées: atelier réparation vélo, trempettes, grillades, buvette, tournoi de pétanque avec un ancien champion national, ping-pong, excursions et activités lacustres sur inscription ne sont qu'un avant-goût de ce bel été qui sera ensoleillé par votre présence et votre participation! Nous vous attendons donc nombreux.

Lundi : 16h-19h

Mardi : 16h-23h

Mercredi: 11h-19h (activités lacustres sur inscription) ou 16h-19h

Judi: 9h-18h (excursions sur inscription)

Vendredi : 16h-23h

Et on se réjouit de vous rencontrer !

Informations et inscriptions à la MQAL



Maison de Quartier d'Aïre - Le Lignon
Chemin Nicolas Bogueret 12 bis, 1219 Aïre
tél. 022.970.06.90 - fax 022.970.06.91
www.mqal.ch - info@mqal.ch

ports de communication (affiches, programmes, site web, etc.). Le jury sera composé de membres du comité de l'association ainsi que des professionnels de la MQJR.

La création devra correspondre à la philosophie de la maison (favoriser le lien social ; contact avec la nature ; rencontre des différentes cultures, des différentes générations ; etc.). Les ébauches d'idées sont les bienvenues. Toutes les techniques peuvent être utilisées (photos, dessins, croquis, peinture, collage, etc.).

L'objectif de cet appel à participation est de donner la possibilité à toutes et à tous (enfants, adultes) de

participer au renouvellement du graphisme de l'association. Le lauréat ne se verra pas remettre de prix ni de rémunération. Tous droits réservés à l'association de la MQJR.

Pour participer, merci de nous envoyer vos propositions à mqjr.chabal@fase.ch avant le 15 septembre 2013.

N'hésitez pas à nous contacter par email si vous avez des questions. Merci! Et en vous souhaitant plein d'imagination!

INFO

MQJR ChâBal,
Av. de Crozet 39
1219 Châtelaine
Tél. 022 797 00 67
mqjr.chabal@fase.ch

MusicEnsemble: des copains, un orchestre, à toi de jouer!

Veux-tu apprendre la musique autrement? Depuis plus de 35 ans au Venezuela, l'orchestre est au centre de l'apprentissage. Aujourd'hui, ce sont plus de 350'000 enfants qui jouent dans les orchestres de jeunes! Le Conservatoire de musique de Genève lance ce nouveau projet à la rentrée scolaire à Vernier.

De quel instrument veux-tu jouer?

Les enfants choisissent un instrument (violin, alto, violoncelle, contrebasse, flûte traversière, clarinette, hautbois, basson, trompette, trombone, cor, tuba, saxophone) et apprennent la musique en jouant tout de suite ensemble.

A partir de quel âge? Dès 6 ans, tous les enfants sont acceptés, les débutants comme les musiciens plus avancés.

Où et quand? Les cours auront lieu le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h15 dans la salle de rythmique 1 de l'école du Lignon et l'année sera ponctuée de concerts.

Combien ça coûte? L'écologie est de CHF 315.- par an pour 3h30 de cours par semaine. Sous certaines conditions, le Conservatoire peut prêter l'instrument choisi.

A qui faut-il s'adresser? Au Conservatoire de musique de Genève, Amélie Fourcade, tél. 022 319 60 48 - amelie.fourcade@cmusge.ch

Et quand peut-on commencer?

Le début des cours aura lieu le lundi 9 septembre 2013 et la possibilité de s'inscrire est ouverte jusqu'à cette date.



UN « CHÈQUE-FAMILLE » POUR LES VERNIOLANS

Comment ça fonctionne exactement? Les familles résidant à Vernier et ayant des enfants en âge de scolarité obligatoire recevront fin septembre une lettre personnelle avec deux chèques de CHF 50.- par enfant.

Au dos des chèques figurera une liste des associations et clubs ayant des activités à Vernier qui acceptent ces chèques pour payer complètement ou en partie les frais

d'inscription pour l'année scolaire à venir. Ces associations et clubs se feront ensuite rembourser ces frais auprès de la Ville de Vernier. Ces chèques seront valables pour l'année scolaire 2013-2014.

Pour toute question | service écoles et locations, tél. 022 306 07 60.

PHARMACIE VIEUX VILLAGE

Au cœur de Vernier, la pharmacie du village avec une équipe stable qui privilégie le contact avec la clientèle.

Votre spécialiste des médecines naturelles

Conseils et préparations personnalisées: homéopathie (Schmidt-Nagel), spagyrie, aromathérapie, phytothérapie, nutrithérapie, oligoéléments, Fleurs de Bach.

Vaccinations

Contrôle et mise à jour de vos carnets de vaccination

Cosmétique

Pupa – Occitane
Mavala – Avène

Produits vétérinaires

Carte de fidélité

Cumulez vos points pour de nombreux avantages



www.pharmacievieuxvillagevernier.ch



CardioTest®
Votre santé nous tient à cœur

- Bref entretien préalable
- Mesure cholestérol, glycémie et tension artérielle
- Mesure du tour de taille
- Conseils et recommandations

Prix spécial pour nos patients: **CHF 38.-** au lieu de CHF 45.-

Pharmacie du Vieux-Village
Corinne Schüle
pharmacienne responsable
Rue du Village 18, 1214 Vernier
T. 022 341 31 41

Livraisons gratuites à domicile

Places de parc gratuites

Horaires

lu - ve : 8h00 - 12h30
13h30 - 18h45
samedi : 8h30 - 12h30

ActuVernier
tarifs publicitaires

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 pleine page	CHF	1000.-

communication@vernier.ch
Tél. 022 306 06 20

Juin

Mardi 25 juin – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Jeudi 27 juin – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Vendredi 28 juin – Fête des promotions dans le préau de l'école des Ranches.

Samedi 29 juin – Gala de boxe anglaise dès 19h30 à la Salle des Fêtes du Lignon.

Juillet

Samedi 6 juillet – Rendez-vous du Maire de 9h à 12h à la Mairie.

Jeudi 4 juillet – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village.

Du 9 au 14 juillet – Swiss Open Staring Hotel Geneva de tennis au Centre sportif du Bois-des-Frères.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evènements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

Retrouvez toutes les activités d'été proposées à Vernier en juillet et août dans la brochure « Vernier été 2013 » qui sera distribuée dans votre boîte aux lettres prochainement.



Vernier
été 2013

TOUT PUBLIC
JEUNESSE
SENIORS



autos énergies

Jusqu'à 650.- de subvention à l'achat d'un VAE



Conseils et essais
133, route de Peney - 1214 Vernier
Tél 022 341 0874 - info@ae.ch



MATERIAUX DE CONSTRUCTION
JEROME SA
5, CHEMIN DE LA CROISSETTE
CP 625 - 1214 VERNIER - GENÈVE
TÉL. 022 341 26 00 FAX 022 341 26 03

MATERIAUX DE
CONSTRUCTION
JEROME



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture:

Lu-Ve : 8h-19h
Sa : 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante : Mme N. Elfki / Pharmacienne responsable : Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax : 022 341 02 65



GEORGES DANDIN

OU LE MARI CONFONDU DE MOLIÈRE

THÉÂTRE EN PLEIN AIR

DU 9 AU 27 JUILLET – 21h

Parc de la maison Chauvet - Lullin

Avec le soutien de

FMC Fondation
Meyrinnoise
du Casino

MIGROS
pour-cent culturel

GENÈVE
AÉROPORT

ERNST GÖHNER STIFTUNG

VERNIER 
Une Ville pas Commune

service de la culture 022 306 07 80
www.vernier.ch/billetterie

Stand Info
balexert